

*Le Mesnil
saint denis*



BULLETIN MUNICIPAL N° 48 DÉCEMBRE 2009

Joyeuses fêtes !



LE MESNIL SAINT DENIS EST UNE COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE



Noël des enfants

le 12 décembre 2009

Le Comité des Fêtes organise le Noël des enfants au CLC (2 séances : 14h30 et 16h30) avec un spectacle intitulé "Arlequin a perdu ses couleurs" par la Cie des Lutins de la Rue Orange. Une prestation musicale très enjouée, destinée à tous les âges. Le Père Noël est invité et remettra les récompenses aux gagnants du concours de dessin avant le goûter.

Nous comptons sur votre présence pour le succès de cette fête.

23^e Concours de Noël



organisé par le Syndicat d'Initiative

Décorer, enjoliver, illuminer vitrines, maisons, jardins, fenêtres et balcons, une tradition mesniloise !

Les meilleures réalisations seront récompensées par de nombreux prix offerts par le Syndicat d'Initiative, les commerçants, les entreprises partenaires du Mesnil et des communes environnantes.

Les sélections se feront les 21 et 22 décembre 2009 en journée et de 19h à 21h.

Le jury passera le 23 décembre de 18h à 20h.

La remise des prix aura lieu **le samedi 9 janvier 2010 à 11h30** dans la cantine des communs du château - mairie.

Les gagnants seront informés par courrier et sur le site Internet.

Aucune inscription n'est nécessaire.

Le règlement du concours peut être consulté au Syndicat d'Initiative, ou sur syndicat.initiative_mesnilsd@yahoo.fr, ou <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com> ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

Le traditionnel rendez-vous des seniors

Samedi 23 janvier

Le repas offert par la municipalité aux personnes de plus de 65 ans aura lieu le samedi 23 janvier 2010 dans les salons Saint-Exupéry à Coignières.

Le nombre important d'inscrits nous promet un déjeuner fort sympathique et convivial.



Carnaval



Samedi 27 mars 2010

Le traditionnel Carnaval organisé par le Comité des Fêtes vous entraînera en musique dans les rues du Mesnil afin de sacrifier aux flammes de l'hiver le Bonhomme Hiver réalisé cette année par le groupe scolaire de Champmesnil. Le programme n'est pas encore finalisé mais, comme chaque année, nous vous attendons nombreux, parents et enfants tous déguisés, pour rire et s'amuser dans cette joyeuse déambulation qui se terminera à Champmesnil par un lâcher de ballons, la remise des récompenses pour les dessins de Noël, le concours de déguisements et le goûter final.

12 et 13 juin 2010 : les 48 heures du Mesnil !



Organisé par le Comité des Fêtes

Le samedi sera consacré aux spectacles des enfants, aux associations, et au spectacle nocturne du Comité des Fêtes suivi du feu d'artifice. Le dimanche sera réservé au vide-greniers organisé par le Comité de Jumelage, quelques stands seront réservés à nos amis du Parc et à des associations caritatives.

Cette année, notre commune organise un « Inter Villages » avec des activités tout au long des 48 heures : course de VTT, course cycliste, pêche à la ligne, concours de chant, chorale... et bien entendu notre grand repas champêtre.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Attention : horaires et jours d'ouverture depuis le 27/07/09

Accueil du public :

Lundi, mardi, vendredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15

Mercredi : 8h45 - 17h15 (journée continue)

Jeudi : 13h à 19h15

Fermeture le samedi.

1 rue Henri Husson
78322 Le Mesnil Saint-Denis
Tél. : 01 30 13 86 50
e.mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

Site : www.lemesnilsaintdenis.fr



Après un retour de vacances estivales « bienfaitrices » pour toutes et tous, je l'espère, la rentrée nous a valu du prévu et de l'imprévu.

Dans le prévu : une rentrée des classes dans le bon ordre à la satisfaction générale.

Une journée réussie avec le Forum des associations marquant la forte implication des bénévoles dans la vie associative et mesniloise et le grand nombre d'activités permettant un choix correspondant à l'envie de chacun.

Coté imprévu, à la surprise générale, un retrait de délégations à l'adjoint aux finances et affaires économiques confirmé par le non maintien par le Conseil municipal du 3^e adjoint, qui nous a valu d'être à la une des informations locales et qui me fait dire : pourquoi cette avalanche de coups reprise sans modération par l'opposition ? Pourquoi ce comportement indigne d'un élu auquel j'ai fait confiance depuis mon élection sans modifier en quoi que ce soit sa façon de faire, d'agir, d'étudier, de présenter, de conclure, de diriger même les débats et les finances communales. Aucune modification ou aucun moyen quelconque n'a été retiré à la fonction qu'il occupait depuis pratiquement 20 ans. Les moyens, les conditions ont été identiques durant toutes les périodes, alors pourquoi ?

Comment expliquer ce déferlement d'informations budgétaires laissant supposer des irrégularités, quand on a été le chef d'orchestre des finances ?

Comment interpréter ce comportement ou cette haine ?

Je confirme que l'exécution du budget est bien tenue et respectée en tous points, les dépenses sont encadrées par le budget primitif et suivies, elles ne sont jamais libres sachant que le fonctionnement et l'investissement sont distincts et maîtrisés.

Le Budget primitif 2009 a été préparé et voté avec des restrictions financières importantes, générant une charge d'impositions que j'explique page 15 du présent bulletin. Il est cadré, respecté et lors de la présentation du budget supplémentaire, cela a été vérifié. Il n'y a au surplus rien de plus ou à cacher et il n'y a pas de dérive quoique l'on en dise ou écrive.

Pour information la ferme de Beaurain ayant été mise en avant plusieurs fois depuis quelques temps comme cause d'importantes dépenses, sachez que le Budget de l'année 2009 n'a prévu aucun centime, le seul investissement important est représenté par la maison de la Petite Enfance.

«la barre est bien tenue et l'équipe tient bien la route»

J'ajoute que si des remarques nous sont faites par l'autorité de tutelle, ce ne sont, suite à nos demandes d'analyses financières prospectives, que des recommandations à être prudents pour l'investissement puisque nous n'avons aucun fonds de roulement ni de capacité d'auto financement. Je le sais, l'ayant constaté depuis mon élection et l'ayant fait remarquer d'ailleurs à de nombreuses reprises, puisque que seuls les subventions et emprunts permettent d'aller de l'avant pour investir... Mais il arrive un moment où l'emprunt n'est plus la seule solution.

Sur ce qui est propagé concernant les finances communales et qu'il est pourtant facile de vérifier, l'opposition jette avec désinvolture des chiffres erronés, nous sommes en pleine désinformation.

Pour ce qui me concerne, je dis simplement qu'il est difficile de travailler sereinement face à un tel comportement, que je me garde de qualifier, les mots seraient trop durs, alors je laisse à toutes et à tous le soin d'apprécier.

Parmi les gros dossiers de la rentrée nous avons fait avancer :

- ◆ l'aménagement du clos de Breteuil (zone NA1), les dossiers arrivent et nous devrions être fixés pour la fin d'année ;
- ◆ de même pour l'aménagement de la zone NA2 les Marnières de Rodon, appelée à devenir « le Village ». L'enquête publique vient de se dérouler et nous devrions également être fixés pour la fin de l'année.

Pour la préparation et le déroulé de ces dossiers, là aussi, il y eut beaucoup d'exagération dans l'information, tous les coups sont permis, appuyés et soutiens recherchés même à l'extérieur. N'en recherchons pas la provenance. Quand on veut retarder, voire même empêcher, tous les moyens sont bons pour nuire.

Soyez tout de même rassurés, la barre est bien tenue et l'équipe tient bien la route.

Malgré ces moments difficiles, je trace la route avec prudence, bon sens, équité, droiture et aussi respect. Je serais en droit d'en attendre autant.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous un Beau et Joyeux Noël, et en mon nom et au nom des membres du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour une belle et excellente année 2010.

*Bonne Année Nouvelle
en Bien Cordialement
Votre Maire*

Jean Créno

Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations votées sont résumées ci-après.

Séance du 10 septembre 2009

- ◆ Désignation des membres de la commission pour le choix de l'aménageur et de la personne habilitée à engager la discussion et signer la convention pour le clos de Breteuil.
- ◆ Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe, non titulaire, à temps non complet, pour la halte garderie.
- ◆ Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie et au Conseil général (via un contrat « eau ») pour réaliser des travaux sur des réseaux d'assainissement dans le quartier d'Henriville.
- ◆ Mise à jour du linéaire voirie pour sa prise en compte au titre de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.).
- ◆ Délibérations pour la modification des statuts du S.I.V.O.M. (Syndicat intercommunal à vocation multiple Le Mesnil St Denis - La Verrière) et rapport d'activité du S.I.A.C. (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Courance).
- ◆ Vœu concernant le nouveau découpage électoral pour les législatives.

Séance du 22 octobre 2009

- ◆ Demande de subvention au Conseil général pour les études de sécurité routière sur les R.D. 13 et 58.
- ◆ Approbation de la carte du bruit, suite à une directive européenne.
- ◆ Rapports d'activité 2008 du S.I.V.O.M. et du S.I.A. (Syndicat intercommunal d'assainissement Le Mesnil St Denis - La Verrière).
- ◆ Suite au départ de Monsieur Thierry Vandecasteele, la composition des commissions communales et de la commission d'appel d'offres a été modifiée.



- ◆ Autorisation donnée au Maire de signer la demande d'autorisation préalable pour les travaux de la Maison de la petite enfance.

- ◆ Monsieur Créno annonce qu'il a reçu la démission de Monsieur Vandecasteele. Il a donc proposé le siège à Madame Grecourt, figurant après lui sur la liste. Elle vient de lui répondre par la négative, il a donc proposé à Monsieur Lepercque suivant sur la liste, qui vient de lui remettre sa réponse positive. Il lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil municipal.



- ◆ Le Conseil municipal a autorisé le Maire à créer un groupement de commandes avec Chevreuse et St Rémy-lès-Chevreuse pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- ◆ Le Conseil municipal considérant que Jacques Minery avait demandé qu'il soit mis fin à sa délégation « Finances » et que le Maire lui avait retiré l'ensemble de sa délégation incluant « affaires économiques », sur la question posée « maintien de Jacques Minery dans ses fonctions de 3^e adjoint », a répondu non à la majorité des suffrages exprimés.

Michèle Mouchéné
Directrice générale des services



Chaussées et trottoirs

Travaux d'été

La période d'été étant traditionnellement mise à profit pour entreprendre les travaux lourds de voirie, le mois d'août dernier a été l'occasion de réaliser :



- ◆ la réfection totale (chaussée et trottoirs) de l'avenue de Dampierre :

coût : 93 355 € TTC ;

- ◆ La mise en sécurité de la rue de la Commanderie comprenant la protection des accès du groupe scolaire Champmesnil et les aménagements destinés à la réduction de la vitesse sur cette voie :

coût : 31 531 € TTC ;

- ◆ la réhabilitation d'une partie du trottoir de l'avenue Habert de Montmort
- coût : 15 200 € TTC.



Par ailleurs, une partie du trottoir impair de la rue des Francs Compagnons, déjà en mauvais état, a été fortement dégradée par les camions desservant le chantier lors de la construction des

immeubles du Centre Bourg. Il a donc fallu procéder, à la rentrée, à sa rénovation. Le montant des travaux (10 500 € TTC) a été en partie (30 %) compensé à la commune par la société d'HLM Domaxis, maître d'ouvrage de l'opération de construction.

En incluant les autres opérations effectuées en cours ou en fin d'année, la commune aura, au total, investi pour 251 300 € TTC en travaux de voirie, sur l'année écoulée, malgré un budget d'investissement en diminution notable par rapport aux années précédentes.

Notre commune compte actuellement environ 37 km de voirie. Dans la mesure où la durée de vie d'une réhabilitation de chaussée est en moyenne de l'ordre de 35 ans (cette durée variant avec l'intensité de passage et le type de véhicules l'empruntant), un raisonnement simple et arbitraire conclurait à la nécessité de rénover au minimum 1 km de voirie par an pour avoir un réseau routier en parfait état !

De plus, la commune s'est engagée, au titre de la loi sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, à réaliser pour 2015 les aménagements conformes à cette loi en matière de déplacements urbains. Dans ces conditions, il a été décidé d'intégrer cette obligation dans toutes les opérations de voirie concernées, en particulier aux intersections de rues où les travaux s'accompagnent de l'abaissement des bordures de trottoir et de la pose de potelets et de bandes pododactyles à l'attention des personnes malvoyantes.

Travaux sur le réseau de gaz des Résidences du Château

Vivement la fin !...

Ces travaux, débutés il y a maintenant plus d'un an, ont fait l'objet de vives récriminations justifiées de la part de nombreux riverains, aussi bien sur les délais que sur les conditions de réalisation.

En premier lieu, il est nécessaire de préciser que cette opération de remplacement des canalisations existantes a été **lancée par GrDF, sans concertation aucune avec la mairie** et devait normalement se terminer avant les vacances d'été.

Après d'importants problèmes d'organisation et de gestion de GrDF occasionnant des retards conséquents du chantier, après de nombreuses plaintes et interventions écrites de notre part, les travaux de remplacement des canalisations sont enfin terminés et il ne reste plus à réaliser que le raccordement de deux riverains. Tant que ces raccordements ne seront pas effectués, l'ancien circuit ne pourra pas être neutralisé et les quelques tranchées encore ouvertes, matérialisant les points de jonction entre l'ancien et le nouveau réseau, ne pourront pas être refermées.

Bien entendu, la commune veillera lors de la fin de ce chantier, et en particulier lors de la neutralisation de l'ancien circuit, à ce que tous les dégâts occasionnés aux propriétés soient réparés.

Daniel Doux

Sécurité

Opération Tranquillité Vacances

Partez serein, la police veille !

Cette année encore, la commune a mis en œuvre cette action de protection des biens en concertation avec le commissariat d'Élancourt.

Le but de cette opération est d'assurer par les polices municipale et nationale un passage régulier et une surveillance des habitations de nos concitoyens ayant communiqué en mairie leurs dates d'absence.

Pour l'été 2009 (du 30 juin au 10 septembre), 128 demandes d'inscription au service ont été recensées :

- ◆ 50 pour le quartier des Résidences du Château,
- ◆ 38 pour le quartier de Champmesnil,
- ◆ 17 pour le quartier d'Henriville,
- ◆ 12 pour le quartier du Bois du Fay,
- ◆ 9 pour les hameaux,
- ◆ 2 pour le Centre Bourg.



La police municipale a effectué quasi quotidiennement des tournées de surveillance par quartier ou par îlot. Chaque maison inscrite était vue au moins une fois par semaine.

La police nationale a, en outre, effectué :

- ◆ au Bois du Fay : 16 passages ; ◆ au Centre Bourg : 2 passages ; ◆ à Champmesnil : 28 passages ; ◆ aux Résidences du Château : 60 passages ; ◆ à Henriville : 22 passages ; ◆ au Mousseau : 2 passages ; ◆ à Rodon : 2 passages.

Soit un total de 132 passages (contre 118 pour l'été 2008).

Jours de chasse

Sur la forêt domaniale de Port-Royal

L'Office national des forêts Île-de-France Nord-Ouest (ONF) nous communique le calendrier des chasses pour la saison 2009/2010 :

- ◆ décembre 2009 : le mardi 8,
- ◆ janvier 2010 : les mardis 5 et 26,
- ◆ février 2010 : le mardi 9.

Lors de ces journées, des panneaux de signalisation seront disposés en périphérie du secteur chassé. La plus grande prudence est recommandée aux personnes circulant en forêt de Port-Royal ces jours-là.

Pré-plainte en ligne

Si vous êtes victime d'un vol, d'une dégradation, d'une escroquerie concernant vos biens, commis par un auteur inconnu et si vous disposez d'un accès Internet, connectez-vous au site de pré-plainte en ligne :

<http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

Dès votre pré-plainte effectuée, les services de police vous contacteront pour vous proposer un rendez-vous (selon vos possibilités), qui permettra d'enregistrer votre plainte.

Les avantages de cette procédure :

- ◆ gain de temps pour la victime qui remplit le formulaire à son domicile ;
- ◆ choix de l'horaire du rendez-vous au commissariat pour l'enregistrement de la plainte ;

Important : veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs. Il est cependant rappelé que seule la signature du document au commissariat vaut dépôt de plainte.

Sécurité routière

Renforcement des contrôles

En raison de la recrudescence des décès dus aux accidents de circulation dans les Yvelines comme sur l'ensemble du territoire national, les autorités ont édicté des consignes strictes aux forces de police. Les mesures mises en œuvre dans les semaines et mois à venir porteront principalement sur un accroissement des contrôles de vitesse, sur le respect des règles de priorité et de la signalisation routière en agglomération.

Sur notre commune, le commissariat d'Élancourt, en liaison avec la police municipale, a commencé des interventions à ce titre et prévoit d'intensifier ces opérations de contrôle.

Le permis d'agir

Aide à l'obtention du permis de conduire

Avoir son permis de conduire est plus que jamais indispensable pour accomplir des projets personnels et professionnels. Compte tenu du coût global du permis de conduire, le Département des Yvelines souhaite aider les jeunes qui en ont le plus besoin à obtenir leur permis de conduire. Cette action prend la forme d'une aide de 500 € au financement du permis de conduire en contrepartie de l'engagement de la personne aidée à effectuer de 20 à 40 heures de travaux d'intérêt général pour le compte des collectivités territoriales.

Cette possibilité est offerte, sous conditions de ressources, aux jeunes de 18 à 26 ans ayant réussi l'épreuve du code pour le permis B et qui ne sont pas en apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour tout renseignement, appeler le 01 39 07 84 00 (Direction des Territoires d'Action Sociale) ou consulter le site Internet : www.yvelines.fr

Circulation

Circulations douces

Nouvelle liaison jusqu'à St-Rémy-lès-Chevreuse

Dans le cadre du programme national de mise en œuvre des circulations douces, la commune a été partie prenante dans la réalisation de la liaison douce, initiée par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et réalisée par le SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples) de la région de Chevreuse. Destinée aux piétons et aux cyclistes, elle permet de relier notre commune (au départ de la ferme de Beaurain) à Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse en passant par la lisière du bois de Maincourt, les Ambésis et Saint-Forget. La réalisation a pris appui sur les chemins ruraux CR 9, CR 11 et CR 12 et la liaison douce a été mise en service pour l'été 2009.

Des totems aux arrêts du Ramasse Loustics

Suite à la concertation menée entre la commune et les parents d'élèves participant au Ramasse Loustics, une signalétique a été mise en place fin septembre afin de matérialiser les différents points d'arrêt des quatre lignes existantes. De plus, des gilets fluorescents ont été acquis et mis à la disposition des participants.

Cette opération d'un coût global de 9 732 € TTC a fait l'objet d'une subvention du Conseil général pour un montant de 2 712 € HT.

Site Internet du Ramasse Loustics : <http://leramasseloustics.free.fr>



Implantation d'un radar route de Chevreuse



Un cinémomètre afficheur et enregistreur de vitesse, identique à celui déjà installé route de Versailles, a été mis en service au début de l'été sur la RD 13 (rue Ernest et Paul Picard) dans le sens de l'entrée vers la commune.

Les premières mesures enregistrées démontrent l'intérêt de ces matériels en matière d'amélioration de la sécurité. En effet, la vitesse moyenne relevée

dans les premiers mois de leur mise en service diminue notablement (de l'ordre de 10 à 15 km/h).

Cette constatation met en évidence qu'une majorité de conducteurs sous-estime la vitesse à laquelle ils circulent en entrée d'agglomération et l'affichage de leur vitesse réelle les incite, dans la plupart des cas, à ralentir. On ne peut que se féliciter de ce comportement et souhaiter qu'il perdure.

Enquête de déplacements

Un échantillon d'habitants sera contacté

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : (CASQY) réalise avec l'aide de l'Etat, durant la période du 1^{er} novembre 2009 au 20 février 2010, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de son territoire et des communes de son bassin de transport dont fait partie le Mesnil Saint Denis. L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport (circulation routière, transports collectifs, aménagements cyclables et piétonniers, etc.). La réalisation de cette enquête a été confiée à la société AlyceSofreco.

Pour notre commune, elle sera effectuée par entretiens téléphoniques avec un échantillon d'habitants choisis de manière aléatoire. Les personnes choisies seront préalablement informées par une lettre-avis qui sera suivie d'un appel téléphonique par des agents de la société AlyceSofreco.

Nous attirons l'attention des personnes contactées à ce titre sur la **réalité** et l'**utilité de cette enquête** qui a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Incidence de travaux à La Verrière

La CASQY réalise l'enfouissement des réseaux aériens sur l'avenue du Chemin vert à la Verrière depuis le 01 novembre 2009 et durant 5 mois pendant lesquels l'avenue sera interdite à la circulation, sauf riverains et services publics (transport en commun, ...).

La ligne de bus 36.05 sera maintenue avec une inversion du sens de circulation le soir. Des déviations seront mises en place par les RD58 et RD13.

Pour tout renseignement complémentaire : Stéphane Delagneau (CASQY), tél. : 01 39 44 82 05.

Daniel Doux
Adjoint au Maire délégué à la Circulation, à la Sécurité, aux Transports et à la Voirie



Urbanisme

Le clos de Breteuil

Consultation d'aménageurs en cours

La zone NA1 dite « Le clos de Breteuil », parcelle située le long de l'avenue de Breteuil jusqu'à la rue de la Lambruche, a fait l'objet d'une consultation d'aménageurs.

La consultation concerne une concession d'aménagement en vue de la réalisation de :

- ◆ environ 25 logements locatifs sociaux,
- ◆ la réservation d'un local non aménagé en rez-de-chaussée d'immeuble avec jardin pour la création d'une micro crèche pouvant accueillir 9 lits,

- ◆ et environ 13 maisons de ville dont une en financement à l'accession sociale.

Le choix de l'offre de l'aménageur se fera en fonction de divers critères (financiers, références, garanties professionnelles, etc.) en tenant compte :

- ◆ du plan de masse proposé faisant apparaître circulation douce et qualité des espaces verts,
- ◆ du descriptif technique de la partie V.R.D. (voirie, réseaux divers),
- ◆ des délais sur lesquels s'engage le candidat,

- ◆ de la prise en compte de l'environnement et des énergies renouvelables.

Le dossier de consultation se déroule étape par étape (jugement de l'offre et discussion). Au final, le Conseil municipal désignera le concessionnaire sur proposition du Maire et selon l'avis de la Commission d'ouverture des plis du clos de Breteuil.

La consultation n'est pas terminée à ce jour, nous vous donnerons toutes les nouvelles informations soit sur le site de la mairie, soit dans le prochain bulletin.

Le village

DERNIÈRE MINUTE !

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le dossier NA2 mis à l'enquête publique.

Le site de la zone NA2 est intégré dans le tissu urbain du village. Par délibération du Conseil municipal du 17 avril 2008, la commune a décidé la mise en révision simplifiée du P.O.S. (Plan d'occupation

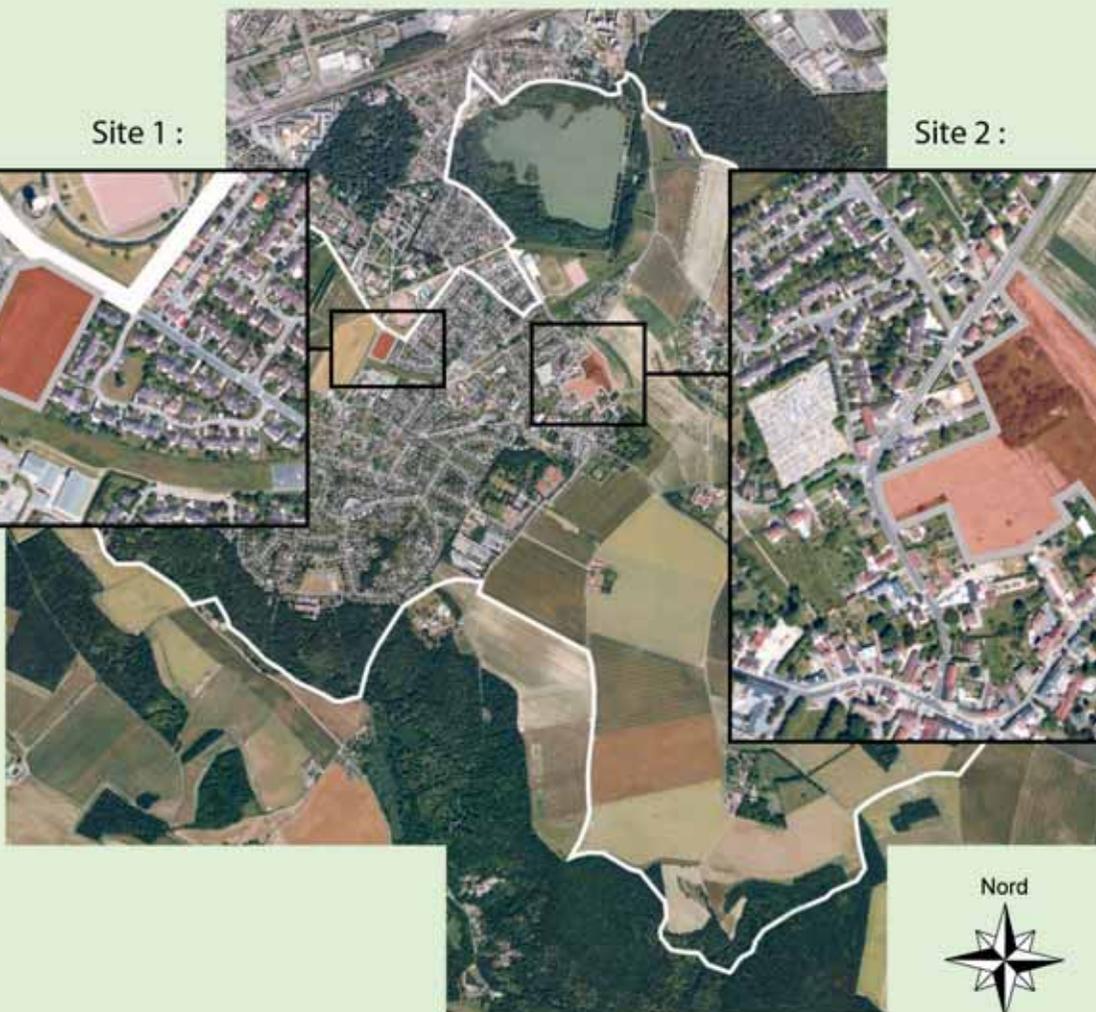
des sols) sur le secteur de la zone NA2 future, urbanisable depuis 1976.

- ◆ L'enquête publique s'est déroulée du 10 septembre au 10 octobre 2009.

Site 1 :



Site 2 :



- ◆ Le commissaire enquêteur a reçu les Mesnilois le mardi 15 septembre, le jeudi 1^{er} octobre et le samedi 10 octobre afin de répondre aux demandes d'informations.

Pendant toute la durée de l'exposition du projet, de nombreuses personnes ont fait des observations inscrites dans le registre prévu à cet effet.

- ◆ A partir du 10 octobre, fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a eu un mois pour analyser les observations et donner un avis concernant le projet.

La zone, rappelons-le, comportera deux secteurs :

a) un **secteur NA2a** dont la règle est conçue pour l'habitat en **appartements** afin de réaliser des **logements locatifs sociaux** ;

b) un secteur **NA2b** destiné à **l'habitat en maisons en accession à la propriété**.

La voirie, la desserte de l'ensemble de la zone, les liaisons douces, les espaces verts, les plantations seront étudiés avec minutie afin d'obtenir une insertion harmonieuse et de qualité dans le site.

Ce projet correspond bien à la **volonté de la commune d'offrir à tous et à toutes la possibilité de se loger**.

Prochaines étapes

Après l'avis des différentes administrations et celui du commissaire enquêteur qui a reçu les Mesnilois, la commission de l'urbanisme s'est réunie afin d'analyser toutes les observations faites.

Ensuite, le Conseil municipal sur proposition du Maire entérinera la mise en révision simplifiée du P.O.S. validant le règlement de la zone NA2.

Étang des Noës

Rénovation de berges

Une partie de la pointe de la berge, très abîmée, va être rénovée. Les travaux consistent en une protection des rives par :

- ◆ boudins végétalisés,
- ◆ pieux en bois mort espacés de 50 centimètres,
- ◆ boudins en géotextile, coco, terre végétale et plantes.



Sécheresse 2009

Demande de classement en zone sinistrée

Vous êtes nombreux à avoir constaté sur les murs de vos habitations des dégâts, fissures, affaissements de dalle, etc., dus à la sécheresse. La commune a demandé, au titre de la loi sur les catastrophes naturelles, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Nous souhaitons qu'un arrêté interministériel concernant la sécheresse 2009 soit publié au Journal Officiel portant constatation de l'état de catastrophe naturelle ayant entraîné des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Si nous obtenons cet arrêté, vous devrez impérativement déclarer par lettre recommandée avec AR à votre assurance les dégâts observés sur votre propriété, dans un délai de 10 jours à compter de sa date de publication au JO. Nous vous communiquerons l'avancement de ce dossier.

Pour régler les problèmes de voisinage...

Nous vous rappelons qu'un conciliateur de justice reçoit tous les mercredis de 9h à 10h sur rendez-vous à l'hôtel de ville de Chevreuse rue de la Division Leclerc (tél. : 01 30 52 15 20).

Le conciliateur peut trouver un terrain d'entente entre les particuliers.

Annick Féménia,
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme,
de l'environnement et du développement durable



Rentrée des classes 2009

Une rentrée sous le signe du changement avec la fermeture de l'école maternelle du Bourg dont les élèves ont rejoint le groupe scolaire Champmesnil.

Une charte de vie pour la restauration scolaire

Si le repas est un moment important dans la vie des élèves, c'est également un temps dont la gestion est difficile : chacun doit pouvoir déjeuner dans le calme, sans pour autant oublier éducation et convivialité.

Afin de mieux gérer les rapports entre personnel d'encadrement et enfants, une charte de vie a été élaborée après un travail de réflexion mené avec les élèves et tous les partenaires. Cette charte affichée dans chaque salle de restauration sera également distribuée à tous les élèves par les enseignants, dans le cadre de l'éducation civique.

E A

Notre Charte de vie au restaurant scolaire

Pause importante au coeur de la journée scolaire, le temps du repas doit être un moment de plaisir, de détente et de convivialité.

Voici quelques règles d'or à observer pour apprécier pleinement tous ensemble cet inter-classe scolaire.

Je dois

- Passer aux toilettes et me laver les mains avant d'entrer au restaurant
- Me présenter à l'appel sans courir, en restant rangé
- Me servir de tout sans oublier l'eau et le pain, en évitant le gaspillage
- Goûter à tout
- Parler sans élever la voix et uniquement aux enfants de ma table
- Respecter mes amis et les adultes qui m'entourent
- Manger correctement sans faire tomber de nourriture
- Apprendre à utiliser correctement mes couverts
- Me tenir correctement à table, les pieds sous la chaise
- Manger sans me presser en mastiquant tous les aliments
- Lever le doigt pour demander quelque chose aux encadrants
- Ranger correctement ma table ou mon plateau et lever le doigt pour obtenir l'accord de quitter la table

Je ne dois pas

- Crier
- Courir
- Jouer avec la nourriture
- Sortir de la nourriture du restaurant
- Détériorer le matériel

En cas de manquement volontaire ou répété à ces règles de savoir-vivre, je risque les sanctions suivantes :

- être changé de table ou de service,
- être retenu par le personnel d'encadrement afin de réfléchir à mes actes. Mes parents seront informés de cette démarche.
- mes parents pourront être convoqués par le maître-adjoint chargé de l'éducation,
- dans les cas graves, je pourrais être renvoyé après accord préalable écrit à mes parents.

Bon Appétit à tous !

Le Mesnil Saint Denis
R.L.G.C. RESTAURATION
R.G.C. Restauration
20 Boulevard de la République - 93011 La Courneuve - Tél : 01 75 31 42 89

Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, deux classes ont été refaites à neuf et insonorisées, de même que la salle de restauration des maternelles.

Montant des travaux :

- ◆ isolation phonique et aménagement des classes : 23 000 € environ.
- ◆ matériel pour l'office de restauration scolaire : 47 000 € environ.



Les effectifs

Écoles maternelles

Champmesnil

128 enfants – 5 classes

Petits	Mme Girardon (directrice)	26
Petits/Moyens	Mme Sivori	26
Moyens	Mme Michelon	26
Moyens/Grands	Mme Hurstel	24
Grands	Mme Prats	26

Bois du Fay

109 enfants – 4 classes

Petits	Mme Fauvin (directrice)	
	Melle Maupu	26
Moyens	Mme Chailloux	30
Grands	Mmes Dorize et Le Bail	28
Petits/Grands	Melle Reigner	25

Écoles élémentaires

Bois du Fay

235 enfants – 9 classes

CPa	Mme Schwander	19
CPb	Melle Gabriau	21
CE1a	Melle Plestan	26
CE1b	Mme Bodiguel	26
CE2	Mme Axus	30
CE2/CM2	Mme Jourdon	29

CM1	Mme Chevalier (directrice)	28
CM2	Mmes Billet et Busy	26
CM2	Mme Harrewyn	30

Champmesnil

247 enfants – 10 classes

CPa	Mme Orban	20
CPb	Mme Pamerlon	20
CE1a	Mme Vandenhende	26
CE1b	Mme Stojanowski	27
CE2a	Mmes Chamouard et Seffar (directrice)	25
CE2b	Melle Destoc	26
CM1a	Mme Dardouillet	26
CM1b	Mme Germain	27
CM2a	Mme Payet	25
CM2b	Mmes Keraudran et Eymeri	25



Sur ces 719 élèves, 646 sont inscrits au restaurant scolaire et 172 à l'étude surveillée.

Halte garderie : le royaume des pioupious !

Depuis la rentrée de septembre, la structure fonctionne en gestion communale. Un personnel spécialisé accueille 18 enfants de 3 mois à 3 ans les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h (hors vacances scolaires).

Le personnel

- ◆ 1 directrice éducatrice de jeunes enfants : Valentine Bernard ;
- ◆ 1 éducatrice de jeunes enfants : Brigitte Suplignon ;
- ◆ 2 apprenties en formation par alternance : Amélie et Jessy.

Le projet éducatif de l'équipe

L'objectif est d'accompagner l'enfant dans sa construction psychique, affective, motrice et sociale, en lui apportant attention, repères, limites, espace approprié et matériel adapté.

Des jeux sont mis à sa disposition, des activités lui sont proposées en cohérence avec son développement psychomoteur, ses intérêts du moment et surtout sa libre participation.

Des animations accueillant toute la famille sont organisées tout au long de l'année : soirée conte, fête de Noël, etc.

Les places disponibles

Près de 40 enfants sont déjà inscrits et sont accueillis :

- ◆ soit régulièrement, dans la limite de



20 demi-journées mensuelles,
◆ soit ponctuellement, en fonction des besoins de la famille et des places disponibles.

Des inscriptions sont encore possibles. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe.

17 rue du Lac aux Belles
78320 le Mesnil Saint Denis
Tél. : 01 34 61 12 25
<http://lesmesniloups.free.fr>
lesmesniloups@free.fr



Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Education

Le Centre communal d'action sociale

Au service des personnes en situation difficile

Le Service social de la commune se doit d'être discret car les situations familiales traitées, souvent délicates, ne peuvent être exposées sur la place publique par respect pour les personnes concernées. Nous n'en sommes pas moins à l'écoute des multiples et différents problèmes soulevés par nos concitoyens.

Malheureusement, les démarches à faire auprès des organismes concernés et compétents (Caisse d'allocations familiales, Sécurité sociale, Préfecture, Conseil général, Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, Aides à domicile, Offices de logements sociaux, etc.) demandent toujours des délais longs, trop longs aux yeux des intéressés.

De plus, chaque demande est par définition un cas particulier nécessitant un examen spécifique ; les délais pour sa résolution s'en trouvent encore augmentés.

Un accueil, des solutions

La commune bénéficie de l'aide d'une Assistante sociale présente dans l'enceinte de la mairie une matinée par semaine dans le bureau de l'ASSAD. Elle reçoit sur rendez-vous et examine, étudie, propose des solutions puis les soumet à son organisme de tutelle et à la mairie. La municipalité de son côté contacte les organismes officiels (Préfecture, DDASS, CAF ...) pour solutionner au mieux les multiples cas présentés telles que, par exemple, les demandes suivantes :



- ◆ prise en charge des enfants à la cantine scolaire,
- ◆ logement social,
- ◆ règlement de factures impayées (loyer, eau, électricité, ...),
- ◆ « bons alimentaires » pour vivre et ... survivre !,
- ◆ intervention auprès des services médicaux pour la prise en charge de certains soins particuliers...

C'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui examine l'ensemble de ces demandes et décide de l'aide à apporter.

Nos concitoyens n'ont certainement pas connaissance ni peut-être conscience des besoins de solidarité qui se manifestent chaque jour dans leur ville, le domaine des interventions est très vaste...

Vous avez un problème, n'hésitez pas à venir nous le soumettre en mairie. Nous tâcherons, ensemble, de le résoudre.

Pour tout renseignement, contactez Mme Baillou en mairie au : 01 30 13 86 66

Michel Romain
Maire-adjoint en charge des
Affaires Sociales et des
Solidarités



Quelques adresses utiles que vous pouvez retrouver également dans le Guide Pratique 2009 :

- ◆ **CAFY** (Allocations familiales) : 1 rue de la Fontaine – 78201 Mantes-la-Jolie. Tél. : 0 820 25 78 10
- ◆ **CPAM** (Caisse primaire d'assurance maladie) : Av. de la Villedieu - 78995 Élancourt Cedex. Tél. : 0820 904 102
- ◆ **DDASS** (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) : 143 bd de la Reine – 78007 Versailles Cedex. Tél. : 01 30 97 73 00
- ◆ **ASSAD** (Association de soins et services ménagers à domicile) : Place du 14 juillet - 78470 St Rémy-lès-Chevreuse. Tél. : 01 30 52 24 09
Permanence au Mesnil St Denis en Mairie : Tél. : 01 39 38 61 04
- ◆ **Assistante Sociale** : Mme Lledo reçoit uniquement sur rendez-vous dans le bureau de l'ASSAD. Tél. : 01 34 83 69 00

Une charte pour des espaces accessibles



Dans le cadre de la loi du 11/02/2005 sur l'accessibilité des personnes handicapées aux espaces publics, la commune a mis en place en mai 2008 une **commission communale d'accessibilité** composée d'élus, de représentants d'associations mesniloises (ASMD, retraités, pétanque) et de représentants d'associations d'handicapés (BUCODES, FNATH, APF et Valentin HAUÿ).

La mission de cette commission était de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports au Mesnil St Denis.

Pour l'aider dans cette tâche, la commission s'est adjointe par appel d'offres l'aide d'un bureau d'études extérieur choisi en mai 2009.

Le Cabinet Ligeron a procédé pendant le deuxième trimestre 2009 à une visite complète des sites communaux. En juillet 2009, il remettait à la commission un diagnostic sur l'état d'accessibilité avec solutions chiffrées pour remédier aux non-conformités.

L'examen de ce diagnostic a permis à la commission de valider début novembre 2009 un projet de « charte d'accessibilité du Mesnil Saint Denis » signée par tous les représentants de la commission le 1^{er} décembre 2009.

Cette charte rappelle l'engagement du Mesnil Saint Denis à donner à toute personne handicapée sa place dans la Ville, en prenant des mesures concrètes pour répondre aux attentes de ces personnes dans les domaines de la vie quotidienne.

Pour la collectivité, cet engagement est très important, il représente un coût financier d'environ 85 000 € HT par an jusqu'en 2015.

La municipalité et la commission espèrent que cette action sera relayée par chaque administré dans sa vie de tous les jours afin que disparaissent certains comportements comme le stationnement sauvage sur les trottoirs ou le non respect des emplacements réservés aux handicapés.

Jean-Michel Michenaud
Adjoint au Maire chargé des
Affaires générales, du
Personnel et des Travaux



Boîte à idées

Une boîte à idées sera mise en place début janvier à l'accueil de la mairie près du registre "Traits d'Union". Cette boîte est destinée à recueillir vos divers messages, avis, projets, suggestions mais aussi expériences.

Vous avez des questions à nous poser, des propositions à nous faire, formulez votre demande et déposez-la dans la boîte à idées.

Vous avez fait des travaux en ayant recours aux nouvelles technologies dans le cadre du développement durable, faites nous profiter de votre expérience !

Tout ce qui sera déposé dans cette boîte



à idées sera examiné avec objectivité et chaque point de vue sera analysé par le service communication, puis redirigé vers les personnes compétentes qui étudieront la faisabilité de vos suggestions.

Toutes vos idées ne seront pas nécessairement retenues ni appliquées mais elles pourront nous donner des orientations sur vos attentes, vos préoccupations. Nous vous tiendrons informés des sujets sélectionnés ou des expériences à partager.

Ainsi vous participerez à la décision et à l'action.

Vous pouvez également faire cette démarche par le biais de notre site www.lemesnilsaintdenis.fr rubrique « Nous contacter », en page d'accueil. Par avance merci de votre participation !

Caroline Kaplan

Communiqué de la Caisse nationale d'assurance retraite

La Cnav aide les retraités fragilisés

La CNAV Île-de-France peut missionner au domicile des retraités souffrant d'une légère perte d'autonomie un professionnel qui va évaluer leurs besoins.

Les personnes fragilisées en raison de leur état de santé, de leur isolement social, familial, géographique peuvent ainsi bénéficier d'un **Plan d'Actions Personnalisé**, incluant diverses aides :

ateliers Prévention (chute, mémoire), aides techniques (rehausseur, barre d'appui), transport-accompagnement...

La Cnav peut prendre en charge le financement partiel de ces prestations.

Les conditions pour bénéficier de cette évaluation globale :

◆ percevoir une retraite de la Cnav à titre principal et avoir au moins 55 ans,

◆ résider en Île-de-France,
◆ ne pas percevoir l'APA, l'ACTP ou la prestation de compensation.

Des démarches simplifiées :

il suffit d'envoyer à la Cnav l'imprimé « Demande d'aide au maintien à domicile » disponible auprès des agences retraite, mairies, CLIC, prestataires de services, coordinations gérontologiques ou par téléphone au : **0821 10 12 14 (0,09 €/mn)**.

Pourquoi avoir décidé de fermer les bureaux de la mairie le samedi matin ?



Nous avons conscience des problèmes que cela peut poser à nos concitoyens actifs et croyez bien que cette décision n'a pas été prise à la légère. Cette fermeture des bureaux le samedi matin a fait suite à une enquête menée sur plusieurs mois. Cette étude a révélé une baisse progressive et significative de fréquentation le samedi matin due, en premier lieu, au transfert du traitement des passeports à St Rémy-lès-Chevreuse, mais aussi au transfert de la distribution des sacs d'ordures ménagères à la société Sepur. Par ailleurs, il est envisagé que le traitement des cartes d'identité soit également transféré vers une autre commune à partir d'avril 2010. Le téléchargement de nombreux documents administratifs via Internet ne

plaide pas en faveur de l'ouverture des services. Enfin, l'ouverture de nos bureaux nécessite comme partout ailleurs pour des raisons de sécurité, la présence de deux agents. Or la permanence du samedi matin était payée en heures supplémentaires et récupérée. Nous vous laissons le soin d'apprécier le coût engendré pour 4 à 5 visiteurs par samedi.

Néanmoins, pour pallier cette mesure, le mercredi est désormais ouvert en continu et le jeudi soir reste ouvert jusqu'à 19h15. Si ces aménagements ne correspondent toujours pas à vos disponibilités, vous avez la possibilité de déposer vos documents dans la boîte aux lettres de la mairie. Ils seront traités dès le lendemain et pourront, en cas d'urgence, vous être déposés à votre domicile par un appariteur dans les meilleurs délais.

Jean-Michel Michenaud

Pourquoi ne pas éteindre les luminaires à partir de 23 heures dans un souci économique et écologique (pollution lumineuse et économie d'énergie) ?



L'extinction de l'éclairage public a été évoqué aussi bien en réunion du bureau municipal qu'en commissions "voirie" et "sécurité, circulation, transports". Dans tous les cas, la conclusion a été qu'il n'était pas souhaitable de mettre en œuvre cette solution, notamment pour des questions de sécurité. En outre, suite aux conclusions de la commission voirie et aux propositions d'ETDE (entreprise ayant en charge le contrat d'éclairage public), une armoire moderne avec gestion économique de l'énergie a été installée, à titre de test, en remplacement d'une armoire vétuste pour un coût de 13 000 euros. Si les économies attendues et le retour sur investissement sont conformes aux attentes, il sera envisagé un plan de remplacement de l'ensemble des armoires.

Daniel Doux

Les élus répondent à vos questions !

Que comptez-vous faire devant la prolifération des "molluscum" (petits champignons) qu'attrapent nos enfants en allant à la piscine ?

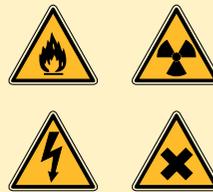


Les molluscum ne s'attrapent pas plus à la piscine qu'ailleurs. Les petits boutons en cause sont très contagieux et peuvent se répandre sur les vêtements des enfants en contact, etc.

Le traitement correct semble devoir être fait par un dermatologue qui traitera chaque pustule et désinfectera. Après la piscine, on peut toutefois, si on est sensible à l'humidité, avoir des mycoses, mais elles restent au niveau des pieds ou des verrues plantaires. Pour éviter ces problèmes, nous nettoyons régulièrement les surfaces carrelées et les désinfectons. Chaque fermeture avec vidange donne lieu à un nettoyage encore plus approfondi avec des produits très forts et nous utilisons de l'eau sous pression pour pénétrer dans tous les joints du carrelage.

Jean-Michel Michenaud

La capacité d'accueil du camion Ecobus est insuffisante. Comment faire avec ses déchets dangereux ?



Vous avez été plusieurs à vous manifester car vos déchets spéciaux étaient refusés au camion Ecobus faute de place. Nous avons donc rencontré la Sepur le 29 avril 2009 pour trouver une solution. Il a effectivement été constaté, dès le

premier trimestre 2009, que les tonnages de déchets spéciaux pour notre commune avaient considérablement augmenté par rapport à l'année 2008. Des containers supplémentaires de ramassage ont donc été prévus dès le mois de mai afin que tous vos déchets spécifiques, dans la mesure du possible, puissent être pris en charge chaque 3^e samedi du mois.

Nous vous remercions de votre civisme et de votre action de dépôt volontaire pour la protection de notre environnement.

Jean-Michel Michenaud.

Les finances de la commune ont suscité des questions. Le Maire vous répond.

Oui les impôts ont augmenté, oui l'emprunt a été utilisé, mais savez vous que nous avons investi au cours des 7 années de mon premier mandat près de 20 millions d'euros pour 6 millions d'emprunt ?

Des réalisations faites au bon moment - avant les nombreuses augmentations des matériaux - et avec des taux d'intérêt au plus bas.

Parmi ces réalisations :

- ◆ la salle multisports G. Lefébure avec vestiaires et *club-house* pour le football, →
- ◆ des aires de jeux,
- ◆ une salle multi-activités au Bois du Fay,
- ◆ la réhabilitation-extension de la cantine et la toiture du bâtiment,
- ◆ les fenêtres remplacées dans les écoles,
- ◆ des parkings,
- ◆ des aménagements paysagers, au stade, à Rodon, au square de la Poste,
- ◆ les terrains de pétanque,
- ◆ la réfection des courts de tennis,
- ◆ la toiture de la maternelle du Bois du Fay,
- ◆ les enfouissements de réseaux divers,
- ◆ la rénovation du local du club des amis retraités,
- ◆ la rénovation de la maison du garde de l'étang des Noës,
- ◆ une piste cyclable,
- ◆ l'informatique dans les écoles,
- ◆ l'assainissement complet des résidences du château,
- ◆ l'achat de matériel pour les travaux réalisés par les services techniques municipaux : tractopelle, balayeuse, etc.

Je précise concernant l'encaissement d'une partie du contrat CDOR (Contrat départemental d'offre résidentielle), soit 1,015 million d'euros, que cette somme a été portée en section d'investissement compte 1323, et qu'elle a permis de financer :

- ◆ l'extension du groupe scolaire de Champmesnil (déduction faite des subventions) : 389 400 € (art. 21312),
- ◆ le paiement de la surcharge foncière des logements sociaux du Centre Bourg : 200 000 € (art. 20417),
- ◆ la maîtrise d'œuvre pour la maison de la petite enfance+ frais engagés en 2009 : 50 000 € (art. 21318),
- ◆ il restera pour les travaux de la maison de la petite enfance (à engager en 2010) : 375 600 €.

Je l'ai dit en éditio, le budget représente le cadre des recettes et des dépenses, il est encadré, surveillé, respecté dans tous ses chapitres.

Par ailleurs, ce n'est pas de gaité de cœur que la décision d'augmenter les impôts* présentée au Conseil municipal



puis votée a été prise, mais les circonstances économiques nous l'ont imposée pour avoir un budget en équilibre, ce qui est une nécessité.

Pour les finances communales, si les effets de la décentralisation ne sont pas toujours suivis des aides financières qui devraient y être rattachées, cette année nous avons dû faire face à la crise économique générale qui a généré une baisse importante des recettes de la taxe communale sur les droits de mutations. Celle-ci calquée sur la diminution des mêmes droits pour l'année 2008 s'élève à près de 9 %. A cela s'ajoute la fermeture de l'usine connue sous le nom d'Axo avec une perte de recette taxe professionnelle évaluée à près de 4 %.

Ayant voté une augmentation de 15 %, la marge de manœuvre pour les dépenses de fonctionnement de notre budget se trouve donc être de 2 % à 3 % (soit environ 60 000 euros), nécessaire à l'équilibre du budget et éventuellement aux imprévus de l'année, ce qui est modeste pour notre commune.

Dans le cadre des discussions actuelles au Parlement et au Sénat sur la réforme des collectivités, les conséquences financières à en attendre pour les collectivités, conséquences inconnues à ce jour, aussi bien à propos de la suppression de la taxe professionnelle que des modalités de son remplacement ou les compensations à en attendre, nous inquiètent fortement pour l'avenir.

* Pour information, vos feuilles d'impositions foncières et d'habitation contiennent plusieurs colonnes et les augmentations résultent de différents paramètres (revalorisation des bases décidée par l'État, colonnes départementale, régionale, communale) ; pour la part communale, sachez que le Conseil municipal a voté les augmentations suivantes depuis 2002 : 5 % ; 2 % ; 2 % ; 2,50 % ; 1,80 % ; 4,50 % ; 1,50 % ; 15 %, soit 34,30 %.

Jean Créno
Maire





Calendrier 2011



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M
31 D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 J

Légende

- Ordures Ménagères
- Secteur A
- Secteur B + collectif
- Secteur C + collectif

Emballages et Journaux magazines

Déchets végétaux

Encombrants

Eco-bus (face à la déchetterie de 9h à 13h)

Horaires d'ouverture Déchetterie

- Période hivernale
- Lundi 9h-12h
- Jeudi 9h-12h
- Samedi 9h-13h et 14h-17h
- Période estivale du 19 avril au 31 octobre
- Lundi 9h-12h
- Jeudi 9h-12h (sauf mois d'août)
- Vendredi 16h-19h (sauf mois d'août)
- Samedi 9h-13h et 14h-17h

Calendrier 2011



Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 M	7 S	7 J	7 J	7 D	7 M
8 J	8 D	8 S	8 V	8 L	8 M
9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 M	14 S	14 J	14 J	14 D	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 S	31 M	31 D	31 D	30 M	31 V
				44	49
				45	50
				46	51
				47	52
				48	
				49	
				50	
				51	
				52	

Légende

- Ordures Ménagères
- Secteur A
- Secteur B + collectif
- Secteur C + collectif
- Emballages et Journaux magazines
- Déchets végétaux
- Encombrants
- Ecoabus (face à la déchetterie de 9h à 13h)

Horraire d'ouverture Déchetterie

- Période hivernale
 - Lundi 9h-12h
 - Jeudi 9h-12h
 - Samedi 9h-13h et 14h-17h
- Période estivale du 19 avril au 31 octobre
 - Lundi 9h-12h
 - Jeudi 9h-12h (sauf mois d'août)
 - Vendredi 16h-19h (sauf mois d'août)
 - Samedi 9h-13h et 14h-17h

Ce calendrier a été conçu sous cette forme afin d'en diminuer le coût.

Ensemble au Mesnil

Nos impôts locaux ont augmenté de 17 %. A fin 2014, en 6+1+6 ans compte tenu des prévisions de la mairie, ils auront augmenté de 122 %, soit plus de 9 % en moyenne par an. Et pourtant...

On ne pourra pas refaire la piscine, ni la "fameuse salle des fêtes" justifiant l'achat stupide de la ferme de Beaurain, ni remédier à l'état des routes et des trottoirs, ni augmenter les subventions au Centre de Loisirs et de Garderie et à l'ASMD, ni aller bien loin sur la petite enfance... tous nos investissements seront limités... on pourra tout juste faire le strict nécessaire, et donc continuer à dévaloriser notre commune, donc le patrimoine de plus de 80 % des habitants.

En fait, on aura peut-être évité la faillite.

Dès 2006, les autorités de tutelle ont alerté la mairie sur les risques de graves difficultés financières, sur l'absence de transparence quant aux dépenses et sur la nécessité de faire des économies (cf explosion des dépenses de personnel)... RAS.

En début 2009, la Trésorerie Générale des Yvelines remet au maire un rapport accablant, dans le même droit fil que précédemment. Les membres de la Commission des Finances n'en sont informés qu'en septembre !

Le maire-adjoint aux Finances et au Développement Economique démissionne de sa fonction aux Finances et explique de façon claire les raisons de cette décision courageuse dans une lettre rendue publique (cf compte-rendu du conseil municipal d'octobre sur le site Mesnil Saint-Denis)... ceci lui a valu d'être répudié. Et pourtant...

Quid des remboursements des organismes qui ont donné des subventions pour garder la zone de Breteuil inconstructible (200 000 euros déjà dépensés), quid du remboursement du Conseil Général des Yvelines parce que nous ne réaliserons pas le Contrat de Développement d'Offres Résidentielles (publiques et privées) (1 000 000 euros déjà dépensés), quid de la reprise des pénalités sur le non-respect des quotas des logements sociaux (200 000 euros par an ?), quid des dépassements du budget 2009 dans des rubriques de dépenses discrétionnaires de communication, d'honoraires et de publication, quid des 150 000 euros "d'études" pour la ferme de Beaurain, quid des 100 000 euros d'études pour la zone de Breteuil et de la Marnière de Rodon... le prix des études pour tout un Plan Local d'Urbanisme !

D'autres risques, comme la sortie du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse existent... nous serons seuls dans une nouvelle circonscription législative avec Trappes et Saint-Cyr-l'Ecole.

La situation dans laquelle nous sommes n'est pas une fatalité. C'est la conséquence d'actions faites ou non faites depuis 2001 par le maire et son équipe.

Peut-on espérer, pour s'en sortir, un changement significatif dans la façon de traiter la situation ?

Jean-Pierre Derain, Alain Réminiac

Le Mesnil en Mouvement

Monsieur Minery vient de démissionner de son poste d'adjoint aux finances, motivant sa décision par une **gestion financière inquiétante** et son **impossibilité à exercer un contrôle a priori des dépenses**. Le trésorier payeur général puis le sous préfet auraient fait part plusieurs fois de leur inquiétude, l'Agence de conseil aux collectivités locales des Yvelines aurait émis un diagnostic défavorable et le Maire aurait dissimulé ces avis à tous les élus, y compris de sa majorité ? Résultat, une **augmentation sans précédent des impôts locaux de 15 % cette année, et 25 % ces dernières années, bien supérieure à la moyenne nationale...** Avec les **projets ruineux du maire sur la ferme de Beaurain**, et une politique qui a fait **fuir toutes les entreprises**, ce n'est sûrement pas fini ! Pourtant **aucun service supplémentaire à la population, ni investissement sur le futur**, alors que le rajeunissement de population dans les logements existants, et l'apport futur de population dans les zones où il y a modification du POS, entraîneront une **augmentation importante des besoins en infrastructures routières et services publics** ! C'est d'ailleurs ce

qu'a exprimé une partie de la population lors de l'enquête publique sur la révision du POS.

Pourtant le Conseil général a attribué **2 millions d'euros dans le cadre du CDOR** pour préparer cette évolution ! **dont 1 million déjà versé** que le maire a utilisé pour des dépenses de fonctionnement alors qu'il s'agit d'une avance qu'il faudra en partie **rembourser si l'objectif - obligatoire selon la loi - de constructions nouvelles n'est pas atteint** ! Et nous savons déjà qu'il est irréalisable...

Nous avons d'ores et déjà demandé une réunion rapide de la **commission économie et finances** puis un **Conseil Municipal extraordinaire**. Mais **les Mesnilois doivent être associés à la gestion de notre commune dans des conseils de quartier** et pouvoir **s'exprimer sur les sujets stratégiques** comme la ferme de Beaurain, la piscine ou encore la déviation routière du bourg. **La municipalité doit donc mettre en discussion un PLU** pour décider des grandes options et les priorités !

Dominique Dario, Christian Mazé,
Emmanuelle Betoulle, Jean Lepercque

Mieux connaître notre PNR

Dans notre bulletin n°46, nous avons fait un rappel sur ce qu'est un PNR, la charte qui l'accompagne et les raisons de sa création. Nous vous présentons aujourd'hui le processus de révision de la charte et ce qui motive l'extension du Parc.

La révision de la charte



Un territoire peut être classé en Parc naturel régional (PNR) pour 12 ans. A l'échéance de cette période, la charte du Parc doit être révisée afin de renouveler le classement du territoire. A cette occasion, le périmètre d'un Parc peut également évoluer. C'est à l'initiative de la Région que la procédure de révision de la charte d'un Parc est engagée et qu'un périmètre d'étude est proposé. Toutefois, au terme de la révision, chaque commune est libre de rejoindre, ou non, le Parc naturel régional et son projet territorial (la charte). Le Parc est lui chargé de la mise en œuvre de la procédure de révision. Au cours de cette révision, un nouveau projet pour le Parc est élaboré en concertation avec les acteurs du territoire. Il s'appuie sur le bilan et l'évaluation de l'action du Parc pendant les 12 années écoulées ainsi que sur un diagnostic du territoire proposé par la Région. Un Parc naturel régional n'est pas un Parc national ! Si le Parc national a vocation à demeurer un sanctuaire réglementé et administré par l'Etat, ce n'est pas du tout le cas du PNR qui lui est basé sur le projet d'aménagement du territoire (la charte), défini et mis en œuvre par les collectivités locales adhérentes.

Le Parc naturel régional, c'est aussi un espace habité pour lequel il recherche des formes d'aménagements et de développement durable qui préservent les équilibres avec son environnement jugé remarquable.

62 communes à l'étude

Le classement du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse arrive à échéance le 19 janvier 2011. La procédure de révision



nécessitant environ 4 ans, le lancement du processus de révision s'est donc fait par une première phase de concertation en 2007.

Le Conseil régional d'Île-de-France a prescrit la révision de la charte le 27 juin 2007 sur un périmètre d'étude élargi à 77 communes, soit 56 de plus que le périmètre classé actuel qui ne comprend que 21 communes.

Suite aux élections municipales de 2008 et afin de prendre en compte le souhait de certaines communes, le Conseil régional a ajusté le périmètre initial par une nouvelle délibération du 20 novembre 2008 qui a fortement modifié

le périmètre d'étude établi en juin 2007 : suppression de 15 nouvelles communes et ajout de 14 autres nouvelles.

Le dossier d'avant-projet de charte transmis par la Région porte aujourd'hui sur 62 communes, ajoutant ainsi 41 communes supplémentaires aux 21 communes du Parc classé actuel.

Il inclut 17 communes du département de l'Essonne, prévoit l'adhésion de 3 villes-portes et 14 communes associées qui n'ont pas été intégrées dans le périmètre final de la révision mais pourront avoir vocation à venir rejoindre le Parc à l'avenir.



Le Parc est en outre concerné par 5 communautés de communes ainsi que 2 communautés d'agglomération. La proposition d'extension du territoire représente un défi pour le Parc puisqu'il s'agira de tripler sa superficie.

La juste adéquation entre territoire vivant et environnement préservé

Le travail des commissions et des instances dédiées qui se réunissent régulièrement depuis 2007 ne se limite pas à la révision du périmètre. Le Parc mène également des actions dans la maîtrise de l'évolution du territoire : il a la volonté de maintenir une mixité sociale et un tissu économique local, il souhaite également préserver la biodiversité, les ressources et les espaces naturels de son territoire et contenir l'urbanisation au sein des enveloppes urbaines existantes. Le Parc est aussi fortement engagé dans la lutte contre le changement climatique.

Après deux ans de concertation, l'avant-projet de charte a été adopté lundi 4 mai 2009 par le Comité syndical statutaire, à l'issue de la tenue d'une réunion extraordinaire du Comité syndical élargi réunissant l'ensemble des 62 communes faisant partie du périmètre d'études et

engagées dans le processus de révision de la charte.

Cette adoption correspond à une étape essentielle dans la procédure de révision car elle permet de transmettre l'avant-projet de charte à l'Etat qui saisit pour cet examen la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux et le Conseil National de la Protection de la Nature.

Des ajustements seront apportés dans les mois prochains et le projet de charte sera amendé au regard des remarques formulées dans les différents avis déposés

au cours de ces longs mois d'études par les autorités concernées.

Il sera mis à l'enquête publique au printemps 2010, soumis aux collectivités - qui se détermineront sur leur choix d'adhérer ou non à la charte et de faire partie ou non du Parc puis soumis pour avis final et classement à l'Etat début 2011.

Trois amendements majeurs ont d'ores et déjà été adoptés portant sur :

- ◆ le plafonnement de la croissance démographique dans le futur territoire du Parc,
- ◆ la mise en œuvre d'une politique raisonnée de densification des espaces déjà construits, ceci afin de lutter fermement contre la consommation d'espaces naturels et agricoles,
- ◆ l'adaptation des dispositions du SDRIF (Schéma directeur de la Région Île-de-France) sur le logement social aux communes rurales.

Ces amendements répondaient à l'attente de plusieurs communes et associations soucieuses d'une mise en application réaliste de la charte, conciliant besoins en logements, objectifs du Grenelle et protection d'un territoire fragile.

Les textes des amendements et l'avant-projet amendé sont consultables sur le site Internet du Parc.

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Caroline Kaplan
Conseiller municipal délégué à la communication



État civil

Consultation des registres d'état civil

Tous les actes de naissance, mariage et décès survenus au Mesnil Saint Denis sont répertoriés dans les registres d'état civil.

Seuls ceux antérieurs à 1905 sont consultables, sur rendez-vous, au service "Administration générale" de la mairie. Toutefois, l'état de ces documents, dû à leur ancienneté, ne permet pas d'en faire des photocopies.

Ces registres d'état civil sont également disponibles sous format numérique auprès des archives départementales : 2 avenue Lunca à Montigny-le-Bretonneux ou sur le site www.cg78.fr/archives.

Naissances

◆ Lopes Antonin	6 janvier 2009
◆ Auriol Arthur	17 janvier 2009
◆ Moulineau Ewann	28 janvier 2009
◆ Granet Anatole	3 février 2009
◆ Badji Karlyne	9 février 2009
◆ Koch Benjamin	28 février 2009
◆ Dos Santos Silva Manon	4 mars 2009
◆ Djedje Kelvinn	16 mars 2009
◆ Brunetaud Victor	31 mars 2009
◆ Benichou Loan	3 avril 2009
◆ Grob Joanna	9 avril 2009
◆ Grob Julia	9 avril 2009
◆ Scotto-Lomassese Victor	9 avril 2009
◆ Alves Paul	13 avril 2009
◆ Zaoui Narjis	18 avril 2009
◆ Boillod Antoine	30 avril 2009
◆ Boillod Charlotte	30 avril 2009
◆ Huguet d'Amour Juliette	30 avril 2009
◆ Muccignato Élis	4 mai 2009
◆ Hancock Charlotte	8 mai 2009
◆ Accart Aurore	13 mai 2009
◆ Simon Maëlle	13 mai 2009



◆ Lamara Tina	17 mai 2009
◆ Lamara Jade	17 mai 2009
◆ Arianala Andriamihanta Théo	21 mai 2009
◆ Jaquet Cylia	27 mai 2009
◆ Damey Gabin	12 juin 2009

◆ Barthès Tymoté	24 juin 2009
◆ Briand Faustine	8 juillet 2009
◆ Poullin Kyann	15 juillet 2009
◆ Veïs Nathan	15 juillet 2009
◆ Travers Faustine	16 juillet 2009
◆ Labrousse Lou	28 juillet 2009
◆ Thienpont Paul	20 août 2009
◆ Sanchez Maxence	24 août 2009
◆ Le Huong Lucas	28 août 2009
◆ Boisnon - Vappereau Timaël	1 septembre 2009
◆ Magnard Lili-Fey	14 septembre 2009
◆ Mezier Mathys	15 septembre 2009
◆ Bessière Paul	24 septembre 2009
◆ Claisse Maxime	15 octobre 2009
◆ Crosnier Mélanie	19 octobre 2009
◆ Subai Louis	20 octobre 2009
◆ Dubuc Anna	22 octobre 2009

Mariages

◆ Blivet Rémi et Daugan Sandrine	9 mai 2009
◆ Bienvenu Alexandre et Tijoux Emmanuelle	16 mai 2009
◆ Gallori Daniel et Fichet Marie-Anne	23 mai 2009
◆ Bujard Tannegui et Rivière Stéphanie	23 mai 2009
◆ Baldovi Xavier et Bobineau Isabelle	23 mai 2009
◆ Guenaoui Aïman et Farhat Soundos	6 juin 2009
◆ Fraysse François et Batt Hélène	13 juin 2009

◆ Waterlot Grégory et Roubaty Karine	20 juin 2009
◆ Huguet d'Amour Pierre et Gaspar Christelle	20 juin 2009
◆ Fortain David et Amaury Solène	27 juin 2009
◆ François dit Sorton Renaud et Cordier Florence	4 juillet 2009
◆ Tripault Fabrice et Ayoub Marie-Rose	4 juillet 2009
◆ Cornière Antony et Tricart Noémie	11 juillet 2009
◆ Carriere Guilhem et Bizien Gwenaëlle	13 juillet 2009



État civil

Mariages (suite)

- ◆ Boucher Fabien
et Mariano Sandrine 18 juillet 2009
- ◆ Flores Éric
et Drost Esther 25 juillet 2009

- ◆ Owoundi Frédéric II
et Ebang Germaine 29 août 2009
- ◆ Lannez Yann
et Vicard Aurore 29 août 2009
- ◆ Bohui Armel et Tiabak de Bouéné
Ngog Tatiana 25 septembre 2009

- ◆ Raynaud Julien
et Giraudet Alice 26 septembre 2009
- ◆ Pereira Serge
et Da Costa Elisabeth 24 octobre 2009
- ◆ Turi Daniel
et Pourret Noëlle 24 octobre 2009

Noces d'Or

50 ans de mariage

Au fil d'un demi-siècle de vie commune, une tonne de souvenirs s'est accumulée. Pour les faire revivre, André et Christiane Perthuis sont repassés devant Monsieur le Maire le 06 juin 2009 (en l'occurrence Madame Annick Féménia, Maire-adjointe) afin de renouveler, de manière symbolique, leurs vœux. Didier et Pascaline, leurs deux enfants, Jérémy, Cédric et Sacha leurs trois petits-fils étaient heureux de célébrer les noces d'or de leurs parents et grands-parents rassemblant ainsi plusieurs générations et leurs amis proches.



Décès

- ◆ Sigaud Claude 9 janvier 2009
- ◆ Coudert Yves 9 janvier 2009
- ◆ de Rasily Chantal 17 janvier 2009
- ◆ Delattre
ép. Chatellier Colette 17 janvier 2009
- ◆ Heiter veuve
Degouy Ginette 21 janvier 2009
- ◆ Delalande Auguste 3 février 2009
- ◆ Marchal
veuve Millardet Renée 8 février 2009
- ◆ Mauge Henriette 14 février 2009
- ◆ Canonge ép.
Chemisseur Yvette 19 février 2009
- ◆ Nion Martine 22 février 2009
- ◆ Pégé ép.
Mathieu Annick 4 mars 2009
- ◆ Le Couédic Joachim 9 mars 2009
- ◆ Vivés veuve
Cunin Marcelle 14 mars 2009
- ◆ Joubert Jacques 20 mars 2009
- ◆ Girard ép.
Monteil Colette 22 mars 2009
- ◆ Debeaune Gilbert 31 mars 2009
- ◆ Talbot Bernard 3 avril 2009
- ◆ Goujon
ép. Labonne Annick 9 avril 2009

- ◆ Perdrigeon Andrée 11 avril 2009
- ◆ Levaillant
ép. Renault Liliane 15 avril 2009
- ◆ Mauroy veuve
Jamet Germaine 16 avril 2009
- ◆ Escassut Alain 21 avril 2009
- ◆ Scherer Bernard 22 avril 2009
- ◆ Despalin veuve
Leroy Blanche 22 avril 2009
- ◆ Leprince ép.
Auzel Odile 23 avril 2009
- ◆ De Barros veuve
Fillon Maria Da Gloria 23 avril 2009
- ◆ Martinval Charles 15 mai 2009
- ◆ Vabre ép.
Rami Jacqueline 18 mai 2009
- ◆ Reminiac veuve
Razé Jeanne 22 mai 2009
- ◆ Méliani Ali 26 mai 2009
- ◆ De Graeve Jean 27 mai 2009
- ◆ Castro Émile 30 mai 2009
- ◆ Lerasle veuve
Figuière Raymonde 12 juin 2009
- ◆ Vieillerobe Eugène 19 juin 2009
- ◆ Chansac Roger 19 juin 2009
- ◆ Steinmetz René 21 juin 2009

- ◆ Bricout Jean 8 juillet 2009
- ◆ Le Berre veuve
Fontaine Janine 13 juillet 2009
- ◆ Adjadj Paul 20 juillet 2009
- ◆ Zino veuve
Bernard Antoinette 23 juillet 2009
- ◆ Collignon Paul 29 juillet 2009
- ◆ Le Bohec ép.
Chaud Chantal 31 juillet 2009
- ◆ Grange Jean 31 juillet 2009
- ◆ Bignon veuve
Peyjoine Simone 10 août 2009
- ◆ Perrin ép.
Suchet Colette 19 août 2009
- ◆ Sorel Gérard 27 août 2009
- ◆ Sharp Evan 29 août 2009
- ◆ Desplanques
Marie-Thérèse 31 août 2009
- ◆ Lowczyk
Jean-Claude 23 septembre 2009
- ◆ Vandenebeele Guy 8 octobre 2009
- ◆ Perly Bruno 14 octobre 2009
- ◆ Choucroun veuve
Yver Micheline 14 octobre 2009
- ◆ Cain Cerf 26 octobre 2009
- ◆ Drouet Jean-François 28 octobre 2009

Hommages

Odile Auzel



Madame Auzel luttait silencieusement et courageusement contre la maladie qui l'a emportée le 23 avril. Odile Auzel était une femme remarquable qui a marqué la vie communale par son dynamisme et sa gentillesse.

Elue de 1983 à 1989 Conseillère municipale pendant toute la mandature de Guy Lefébure, elle s'intéressa aux commissions finances et vie associative avec une large implication pour la caisse des écoles et les classes transplantées.

Réélue en 1989 elle fut chargée de mission auprès de M. Cateau pour l'urbanisme. Elle participa à la préparation de la révision du Plan d'occupation des sols jusqu'en 1990, année où elle prit en charge entièrement le dossier Urbanisme comme Maire adjoint jusqu'en 1995.

En 1995, élue sur une liste concurrente, elle participa à diverses commissions jusqu'en 2001.

Madame Auzel fut active dans tous ces domaines, compétente, disponible, estimée et respectée. Ses collègues ont été fiers et heureux de travailler à ses côtés, elle était une de ces personnalités qui font la richesse de l'institution communale.

Yves Coudert



Reconnu et apprécié de tous, Monsieur Yves Coudert, élu de 1983 à 2001 s'est toujours impliqué dans la vie communale. Il nous a quittés en début d'année, le 09 janvier.

Nous conserverons longtemps le souvenir d'Yves Coudert, un homme intègre et droit, généreux, d'une grande discrétion, d'une nature sociable, cohérent et ouvert, soucieux du devenir de la ville.

Jean Bricout



Après une vie professionnelle bien remplie dans le monde de l'information, Jean Bricout s'était investi dans la vie collective. Il siégea au Conseil municipal de 2001 à 2008.

Jean Bricout luttait avec dignité, discrétion et courage contre ce mal qui le fatiguait particulièrement ces derniers temps. Il est décédé le 08 juillet. Tous, nous garderons de Jean Bricout le souvenir d'un homme attachant, ouvert, souriant, droit, généreux, très attaché à sa commune.

Paul Collignon

Nous avons célébré ses 100 ans au déjeuner des seniors en janvier 2008, dans le salon Saint-Exupéry à Coignières. Pour l'occasion, Paul Collignon avait pris le micro des mains de Joëlle Romain, Présidente du Club des amis retraités et avait interprété une chanson puis esquissé quelques pas de danse au grand étonnement de l'assistance. Il fut fort applaudi. Il est décédé le 29 juillet à l'âge de 101 ans.



Roger Chansac



Fils de cheminot, Roger Chansac n'a eu de cesse de progresser et travailler. A l'école de l'apprentissage, comme on savait le pratiquer à l'époque, il eut pour maître un grand Monsieur en la personne de Maître Berrurier qui laissa lui-même dans notre commune et ailleurs d'excellents souvenirs.

Un apprentissage interrompu par l'occupation et un séjour en Allemagne avec, à la faveur d'une permission, une liberté retrouvée.

En 1967, au décès de Maître Berrurier, Roger Chansac fut nommé notaire en cette résidence, et exerça cette profession près de 35 années avant de prendre une retraite bien tardive... peut-être jamais acceptée, car il venait quotidiennement à l'étude retrouver bureau et dossiers.

Roger Chansac a aimé sa profession et son exercice lui a donné les plus belles satisfactions. Le devoir pleinement accompli et la clientèle fidèle.

Roger Chansac, un homme courageux, grand travailleur, compétent, possédant une grande conscience professionnelle, mais aussi un attachement tout particulier à la famille nous a quittés le 19 juin.

Chantal Chaud



Ancienne propriétaire du salon de coiffure "Mesnil Coiffure" à Henriville, Chantal Chaud nous

a quittés le 31 juillet 2009.

Ses qualités professionnelles et l'accueil qu'offrait son salon justifiaient amplement que l'on s'attachât à elle.

Il y a trois ans, elle avait vendu son salon pour une école buissonnière bien méritée, entourée des siens grands et petits. Elle a lutté contre la maladie qui l'a emportée trop vite et trop tôt.

Inscription sur les listes électorales

Toutes les demandes d'inscription ou de modification sur les listes électorales doivent être signalées en mairie avant le 31 décembre 2009 dernier délai pour être effectives l'année suivante à compter du 1^{er} mars 2010.

Selon l'article R5 du code électoral, les demandes d'inscription doivent être soit déposées **personnellement** ou par l'intermédiaire d'un **mandataire** muni d'un mandat écrit, soit adressées par courrier au moyen du formulaire agréé prévu à cet effet.

Chaque inscription est soumise à la Commission administrative chargée de la révision des listes électorales qui statue.

Pièces à fournir :

- ◆ carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- ◆ justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ◆ attestation sur l'honneur des parents ou des hébergeants.

Nota :

- ◆ Suite au Décret n°2006-1244 du 11 octobre 2006 portant mesures de simplification en matière électorale, **il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales par correspondance** en adressant par courrier postal un formulaire d'inscription dûment rempli et les photocopies des pièces justificatives mentionnées ci-contre. **Attention**, pour être prise en compte, votre demande doit parvenir en mairie avant le 31 décembre. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande avant le 15 décembre.
- ◆ Suite à la loi N°2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures, les familles du secteur privé peuvent, comme les fonctionnaires, être **inscrites en cours d'année** sur les listes électorales **suite à une mutation professionnelle**.
- ◆ Les élections **Régionales** auront lieu les **14 et 21 mars 2010**.



Pour tous renseignements complémentaires, appelez la mairie au 01 30 13 86 50

Marc Picornell Caudeli
Directeur des Services Administratif et Scolaire

Vaccination contre la grippe A/H1N1

Depuis le printemps dernier, une pandémie grippale causée par le virus H1N1 se développe.

Il importe que chacun d'entre nous garde toute sa lucidité face au déferlement d'informations, quelquefois contradictoires, assénées par les médias.

Rappelons que le gouvernement a mis en place un plan de prévention et d'action visant à permettre à toute personne, si elle le souhaite, de se faire vacciner gratuitement depuis le 12 novembre et ce durant quatre mois, dans les conditions ci-après applicables à la population mesniloise :

- ◆ Les femmes enceintes et les enfants de 6 mois à 6 ans peuvent être vaccinés dans l'un des centres PMI situés l'un, 26 rue Pasteur 78120 Rambouillet et l'autre, rue Hector Berlioz 78190 Trappes.



- ◆ Les autres personnes adultes peuvent être vaccinées dans le centre de vaccination installé dans la salle polyvalente du gymnase Fernand Léger Chemin des Regains 78460 Chevreuse.
- ◆ Les parents d'enfants scolarisés en école primaire ou collège peuvent

demander la vaccination de leurs enfants dans les établissements scolaires.

La mairie mettra en place, si besoin est, un service de transport pour les personnes désirant se faire vacciner et n'ayant pas de moyen de locomotion. Les personnes souhaitant bénéficier de cette possibilité devront se faire connaître à la mairie (☎ 01 30 13 86 50) qui leur indiquera les jours et heures d'acheminement possibles.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des médecins traitant ou sur le site Internet : www.pandemie-grippale.gov.fr

Daniel Doux
Adjoint au Maire délégué à la Circulation, à la Sécurité, aux Transports et à la Voirie



Claude Ferrault promu gardien de police municipale

A 18 ans, il obtient son B.E.P. de maintenance automobile. Ce qui lui offre l'opportunité de courir avec Alain Prost en qualité de pilote de karting, même s'il a plus souvent vu l'arrière que l'avant de son Kart ! Il passe ensuite plus de 25 années dans le secteur privé au cours desquelles il occupe, entre autres, la fonction de Responsable de parc automobile chez Alcatel à Vélizy ou encore celle de Responsable logistique au sein d'une société américaine.

En 1999, Claude envisage une reconversion totale et intègre la fonction publique territoriale à l'âge de 45 ans à la mairie du Mesnil St Denis en tant que gardien du château-mairie, appariteur et agent de surveillance de la voie publique.

Fin 2008, Claude a eu le temps de se familiariser avec ses nouvelles fonctions et a envie de progresser au sein de cette administration. Mais se remettre aux études alors qu'on a une vie de famille et une certaine expérience de la vie professionnelle n'est pas chose facile. Il



▲ Claude Ferrault s'est remis aux études avec courage et pugnacité pour atteindre son nouveau poste.

décide néanmoins de passer l'examen d'adjoint technique de 1^{re} classe, qu'il obtient sans difficulté. Cette réussite l'encourage à continuer pour atteindre le but qu'il s'est fixé depuis plusieurs années. En effet, l'accueil que lui ont réservé les Mesnilois, la qualité des contacts qu'il entretient avec nous tous, son rôle de prévention qu'il exerce sans jamais en avoir l'air mais avec un grand

professionnalisme, sa volonté à exercer la mission d'une police de proximité le poussent à se présenter au concours de gardien de Police municipale. Une préparation acharnée et assidue assortie de toutes ces motivations ont accompagné sa pugnacité et son courage et lui ont ainsi permis d'accéder au poste convoité.

C'est donc en qualité de gardien de Police municipale que nous aurons désormais affaire à Claude Ferrault dans notre

commune.

Si vous croisez son chemin au cours de balades dans la nature ou dans les foires et brocantes dont il est particulièrement amateur, restez discret sur sa réussite. Bien qu'étant un homme de défis, Claude Ferrault reste quelqu'un de modeste qui n'aime pas qu'on lui fasse de publicité...

Bravo tout de même Claude !

Caroline Kaplan
Conseiller municipal délégué à la communication



Little bouddha

Avant d'être reçu, Luu fait un somme. Il a le sourire bienheureux d'un bouddha. On envie cet abandon paisible. Mais l'homme a du ressort. Aussitôt réveillé, il calligraphie de ses mains agiles, les deux dates essentielles de son existence, le 10 juillet 1979 où il arrive en France, réfugié politique, boat people, papiers à la mer et le 12 novembre 1979, date d'arrivée à la mairie du Mesnil, une renaissance. Dans son autre vie, Luu est né un 12 novembre 1952.

Il est le plus ancien des services techniques, 30 ans au compteur, ça se sabre petit scarabée ! Il aime dire qu'il est polyvalent, il sait tout faire, alors qu'au Cambodge, ses mains aimaient caresser des pierres précieuses et réparer de jolies montres, il était bijoutier. Quand on lui demande de se raconter, les dates défilent avec un point d'orgue tragique, la prise de Phnom Penh, le 17 avril 1975

par les Khmers rouges et le pays ravagé par une dictature meurtrière. Il moque les travers des Américains et des Sinois et le voilà riant, d'un rire aussi explosif que la poudre à canon.

Retournera-t-il là-bas ? Pour les vacances oui, mais pour la retraite, ce n'est guère envisageable. Ses enfants, qui ont fait de brillantes études, sont en France. Et il ne supporte plus l'étau tropicale. Il préfère les frimas désormais.

Au sujet de ses loisirs, il déclare s'occuper avant tout de son épouse. Il est un bon mari. On ne veut pas le retenir plus longtemps. On le laisse retourner à Trappes où il habite. Mais on a envie de revoir cet homme sympathique qui a sans doute plus de souvenirs que s'il avait mille ans.

Laurent Le Cam
Directeur des services financiers et du personnel



▲ Habile, polyvalent et ... sage !, Luu Nguyen Dai, depuis 30 ans au service (technique) de la commune.

Félicitations

Le 14 novembre dernier, François Douchet a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite par le Général Chabannes, Grand Officier de la Légion d'Honneur, en reconnaissance de son comportement lors du conflit algérien. Rappelons que François Douchet a été Conseiller municipal de 1983 à 2001 au Mesnil Saint Denis, Président de l'association des résidences du château zone est, et l'un des premiers Présidents d'associations de parents d'élèves du Mesnil St Denis.



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



La célébration du 91^e anniversaire de l'Armistice de 1918 a été forte en symboles.

Tout d'abord à l'Eglise avec la célébration orchestrée par le père de Varreux, les textes lus par Jean-Michel Michenaud, premier adjoint au Maire, puis par Pascal Vannier, Chef des scouts. Les enfants scouts ont ravivé la flamme du souvenir en déposant sur l'autel une bougie allumée pour chaque soldat du Mesnil et de la Verrière mort pendant cette première grande guerre.

Autour du Monument aux Morts

Cette année, Monsieur Millot, principal du Collège Philippe de Champagne accompagné de deux professeurs et

d'une petite trentaine de collégiens a participé activement à la rituelle cérémonie du souvenir des morts de la Grande Guerre. Les élèves avaient préparé la lecture de textes, repris des lettres de soldats et c'est avec une grande émotion qu'ils nous ont livré leur vision de cette triste période. Un écho aux mots prononcés simultanément par notre chef de l'Etat et Angela Merkel sous l'arc de Triomphe. La présence du collège à cette cérémonie marque la volonté de s'associer à cette réconciliation franco-allemande et de s'inscrire dans l'histoire de notre commune après la cérémonie du jumelage organisée en octobre. Cette amitié franco-allemande est depuis plusieurs décennies entretenue par nos concitoyens via les échanges scolaires et l'appariement avec notre ville jumelle d'Hankensbüttel.

Se sont ensuite succédés derrière le petit pupitre Monsieur Grandguillot, président de l'Amicale des anciens combattants, Monsieur Créno, Maire de notre commune pour prononcer, entourés de tous ces collégiens représentant la génération de 14-18, une courte allocution solennelle. Les scouts ont ensuite apporté les gerbes au Maire du Mesnil, aux représentants de l'Amicale des anciens combattants du Mesnil et de la Verrière, et de la FNACA. A l'issue de la cérémonie, des hymnes ont été

chantés par les deux chorales du Mesnil, Chœurs du Mesnil et l'Air de rien, et la sonnerie aux morts a retenti ; Monsieur Jean Créno a remercié personnellement le collège pour son implication, l'assistance l'a soutenu par des applaudissements.

Bien que célébrant un moment douloureux, cet anniversaire s'est déroulé dans une ambiance certes émouvante mais avant tout amicale et chaleureuse. Tous les Mesnilois, venus en nombre, étaient heureux de participer ensemble à cette journée de paix en Europe.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié dans la salle du Club des amis retraités.

Souhaitons que nos enfants d'écoles primaires suivent l'exemple de leurs aînés en participant à ces célébrations du souvenir !



La vie au Mesnil

Fête de la musique

Le retour !

Le syndicat d'initiative a organisé deux jours de festivités pour faire renaître la fête de la Musique au Mesnil, après 17 ans d'absence. Les festivités ont commencé le samedi soir par un concert des Chœurs du Mesnil dans la chapelle du château.

Tout le week-end, de nombreux artistes ont animé la commune par un concert ambulant sur la place du marché, à Henriville et place de l'église.

Un grand pique nique musical organisé dans le parc du château a clôturé ce week-end festif.



Pré-rentrée scolaire en mairie pour les enseignants !

Pour la seconde année, le Maire et ses adjoints ont convié les enseignants et le personnel du service scolaire de la commune à une rencontre amicale avant la rentrée, en présence de Madame Peronnet, inspectrice de la circonscription.

Ce moment convivial a été l'occasion appréciée de se retrouver entre collègues de toutes les écoles maternelles et élémentaires du Mesnil Saint Denis.



Accueil des nouveaux Mesnilois



Samedi 19 septembre, c'est avec une quarantaine de passagers, sur 63 inscrits, que le car spécialement affrété pour l'occasion a commencé la visite traditionnellement organisée par le service communication et réservée aux nouveaux Mesnilois. L'objectif de cette balade est de présenter la commune aux nouveaux habitants afin de faciliter leurs différentes démarches. Chaque quartier a donc été traversé et mis à l'honneur en expliquant ce qui en faisait l'attrait et quel centre d'intérêt s'y tenait.

Nos nouveaux venus sont des jeunes couples avec des jeunes enfants, des quadragénaires avec des adolescents et des seniors. Tous ont fait le choix délibéré de venir s'installer au Mesnil Saint Denis pour son environnement, sa qualité de vie et son aspect "village". Pour certains, c'est la réalisation d'un rêve !

Cet après-midi s'est terminé par une visite commentée du château-mairie, un goûter pour les enfants particulièrement sages tout au long des visites et un pot de bienvenue.

La vie au Mesnil

Affluence à la 6^e édition du Forum des associations 2009

Samedi 5 septembre 2009, une bonne trentaine de personnes attendaient déjà devant les portes une heure avant l'ouverture au public ! Malgré un flux important de visiteurs, les inscriptions se sont déroulées calmement, sans file d'attente importante. Le Maire et plusieurs membres du Conseil municipal sont venus rendre visite aux différentes associations, ce Forum est en effet un moment privilégié pour rencontrer bon nombre des acteurs de la commune. Cette année encore, la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez vous.



Bacheliers 2009 avec mention : un cadeau à la clé !...

18 lauréats reçus au bac avec mention sont venus ce samedi 19 septembre rencontrer le Maire et les membres du Conseil municipal. Chacun a été appelé et félicité par Jean Créno, le Maire, et un cadeau - une clé USB 8 giga - leur a été remis individuellement par les élus présents à cette cérémonie.



Le Festival Aqualys se synchronise aux Virades de l'espoir

Samedi 26 septembre : journée nationale de mobilisation contre la mucoviscidose, maladie génétique mortelle. Pour tous, un mot d'ordre : **donner son souffle pour ceux qui en manquent.**

Le but : sensibiliser le grand public et collecter des fonds pour vaincre la mucoviscidose. Cela se manifeste par des **marches parrainées** où chacun peut accomplir un effort physique à sa mesure en apportant des dons recueillis auprès de son entourage et/ou un don personnel. Ce sont aussi de **grandes fêtes conviviales** où se déroulent les animations les plus diverses. Cette année au Mesnil Saint Denis ce fut le festival Aqualys, une présentation de natation synchronisée sur le thème du "Cinéma" avec la présentation de 6 ballets.



Contrôle technique des bicyclettes des collégiens !

Opération sécurité routière au collège Philippe de Champaigne : cette année encore, à l'approche des frimas, la police nationale a effectué un contrôle de l'état des bicyclettes des collégiens du collège Philippe de Champaigne, avec le concours de notre police municipale.

Pas moins de 40 bicyclettes ont subi ce contrôle qui donne lieu à la rédaction d'un document remis individuellement à chaque élève par les forces de l'ordre, rappelant les obligations en matière de sécurité et le montant de l'amende pour chaque point défectueux. Monsieur Millot, Principal du collège, adresse tous ses remerciements à l'ensemble des personnes qui ont, sur le terrain, permis la réussite de cette action de prévention inscrite dans le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège Philippe de Champaigne.



Un ban pour les artistes de Délit d'Art



L'exposition Délit d'Art, dont le vernissage se déroulait le 1^{er} octobre au CLC, accueillait pas moins de 46 tableaux pour 23 peintres, 23 sensibilités, qui ont tenté par leur art de nous exprimer leur vision du monde, leurs regards sur les êtres, les choses ou encore les sites magnifiques. Ces artistes ont essayé à travers leurs peintures de faire parler leur cœur, leur âme, de nous transmettre leurs émotions.

Le regard des autres n'est-il pas la vraie raison d'exister d'un tableau ?...

Annie Schetrite est le maillon de cette association qui rassemble de nombreux talents. Elle transmet son savoir et son amour de la peinture aux élèves au travers de ses œuvres.

Une œuvre collective représentant un banc de poissons a été réalisée par ces artistes qui souhaiteraient la vendre à un organisme, un restaurant, un établissement scolaire ou tout autre personne qui se porterait acquéreur.

Fréquentation en hausse sur la brocante de la Saint-Denis

Les chineurs, les amateurs d'occasions et les badauds se sont tous donnés rendez vous dimanche 11 octobre pour la brocante de la Saint-Denis, et ce malgré l'annonce d'une météo très incertaine. Bien qu'automnale, la journée a finalement été très clémente. Malgré le ralentissement économique toujours présent, la fréquentation a été nettement meilleure que lors du vide-greniers du mois de juin et la bonne humeur régnait parmi les participants. La tendance actuelle est à la recherche de l'affaire du siècle plus qu'à l'objet insolite. D'un avis général, les exposants étaient satisfaits d'avoir vidé leur grenier !



La vie au Mesnil

Le fournil a réchauffé la place Henri IV !

Propriétaires depuis 2002 de la boulangerie porte Henri IV, Khalid Akharouid et Yamina sa femme n'ont eu de cesse d'innover en créant de nouveaux pains et en proposant régulièrement de nouvelles saveurs. Ils ont su fidéliser leur clientèle non seulement par leur gentillesse, mais surtout par leur professionnalisme et leur savoir-faire. Ils emploient actuellement 6 personnes et participent ainsi pleinement à la vie économique de notre commune.

Toujours soucieux de satisfaire leur clientèle et d'améliorer leurs prestations, ils viennent d'achever de gros travaux dans la boulangerie pendant l'été. Toute la partie ouverte à la clientèle et le laboratoire ont été repensés, ré-agencés et installés conformément aux dernières normes sanitaires et de sécurité.

Comme ils avaient souhaité partager leur réussite et remercier la fidélité de leurs clients en offrant à chaque femme une rose le jour de la fête des mères, ils ont décidé d'inviter toute leur clientèle samedi 3 octobre pour inaugurer leur nouvelle boulangerie.

Un espace d'accueil devant la boutique conviait chacun à partager le "verre de



l'amitié" accompagné de délicieuses viennoiseries, de savoureux petits-fours et de merveilleuses spécialités orientales.

Le secret de leur réussite ? L'innovation, la modernisation, le goût du travail bien fait, la qualité de l'accueil et des produits. Au cœur de la vie quotidienne de nos

villages, les boulangeries, les "bistrotts", les commerces alimentaires, etc., lieux riches de convivialité, de rencontres et d'échanges contribuent à l'animation d'un quartier, d'une commune. Veillons et participons ensemble à l'avenir de nos commerces de proximité.

Bienvenue

aux commerçants et artisans qui se sont installés cette année 2009 sur notre commune.

N'hésitez pas à les contacter ou à leur rendre visite, ils sont à votre service !



Titi & Lili, la bonne occasion pour trouver des vêtements pour enfants comme neuf !



Carina Nails, ongles et esthétique, a ouvert en juin 2009.

Plomberie - chauffage

Sarl Raimond & Boselli
28 rue Raymond Berrurier
01 34 61 13 86

Taxi Laurent 78

M. Le Provost
06 08 22 04 62

Chauffeur de grande remise

M. Antonio Lopes
1 sente de l'église
06 60 96 06 62

Agence immobilière

Laforêt Immobilier
M. Vulin Samuel
6 rue Raymond Berrurier
01 30 05 04 04

Restauration rapide

Ideal Food
M. Bouchada
13 porte Henri IV

Vêtements enfants

Titi & Lili
M. et Mme Pereira
28 rue Raymond Berrurier
01 34 61 03 14

Onglerie & esthétique

Carina Nails
Mme Pinheiro Carina
12 rue Raymond Berrurier
01 34 61 19 56

Agent immobilier

Sur mesure
Thierry Latrige
11 rue des Patriarches
06 01 87 93 87

Consultant financier

M. Ducaffy Philippe
3 rue du Pavé d'Argent
01 30 49 80 99



Hankensbüttel - Le Mesnil Saint Denis

40 ans d'échanges scolaires et 25 ans de jumelage



▲ Les Maires de nos deux communes ont scellé 40 ans d'amitié.

Après une arrivée de la délégation allemande, le vendredi 16 octobre, nos amis ont été répartis dans les familles.

Samedi matin 17 octobre, une petite délégation s'est rendue à Bazoches-sur-Guyonne pour visiter la maison « Jean Monnet », un des fondateurs de l'Europe.

Samedi après-midi une visite de la ville, conduite par Aline Breton du Syndicat d'Initiative, a permis à un groupe d'Allemands et de familles d'accueil de découvrir le Mesnil St Denis et ses curiosités.

Samedi en fin d'après-midi, Monsieur Yves Vandewalle, député des Yvelines, Madame Harms, Maire de Hankensbüttel, Jean Créno, Maire du Mesnil Saint Denis, les Conseillers municipaux, les représentants des services de l'État, M. Petzold et M. Adeline, Présidents et les membres des comités de jumelage, le directeur du lycée de Hankensbüttel, le principal du collège Philippe de Champagne, les familles d'accueil, de nombreux Mesnilois et pas moins de 63 Allemands se sont rassemblés dans la cour du château-mairie pour partager et célébrer les cérémonies de 40 ans d'échanges scolaires et 25 ans de jumelage.

Ce jumelage entre nos deux communes est né de la rencontre de nos deux établissements scolaires, en 1968. Ce sont ainsi près de 2000 jeunes collégiens qui ont participé à ces échanges depuis 40 ans.

Il faut saluer la très forte implication du collège Philippe de Champagne dans cette cérémonie. Mme Pleinard et Mme Bouvier professeurs d'arts plastiques, Mme Breyse, profes-

seur d'allemand, M. Antuefermo, professeur d'éducation musicale, se sont fortement investis dans cette démarche aux côtés de Christophe Millot, principal du collège. Wolfgang Schwenke, directeur du Gymnasium, équivalent allemand du collège et du lycée réunis, participait pour la première fois à ces échanges et a manifesté sa volonté de les pérenniser pour les vocations qu'ils suscitent. Daniel Knop, ancien élève du Gymnasium, en « échange » sur notre commune pour la troisième fois, nous a exposé au cours d'un extraordinaire discours en français ses motivations pour la découverte de cultures et langues étrangères et l'enrichissement que ses voyages lui apportaient.

Monsieur Vandewalle a également insisté sur la nécessité de favoriser ces échanges.

Samedi soir : soirée cabaret au CLC avec des présentations de danse, de Jazz (Jazzmen du Colombier) puis de trompettes et chœurs de Hankensbüttel.

Dimanche : visite des catacombes de Paris et d'une cave à vin en bordure de Seine pour les élèves du Gymnasium ; visite du château et des jardins de la Malmaison à Rueil.

Un dîner au restaurant Les écuries du château de Dampierre a clôturé cet échange.

Le départ s'est effectué le lundi 19 et nos amis allemands nous ont remerciés pour ce bon week-end passé au Mesnil St Denis. La prochaine célébration aura lieu en mai 2010 à Hankensbüttel (du 13 au 16).

Nos partenaires nous préparent un beau programme !

Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis
N°48 décembre 2009

Directeur de la publication : Jean Créno

Directeur de rédaction : Caroline Kaplan

Secrétaire de rédaction

conception rédactionnelle :

Agence de presse Patrick Blanc

Conception graphique, composition :

e.maginère - www.emaginere.fr

Photographies :

Les élus - photothèque du PNR - Shutterstock

Impression : Imprimerie Publitregor



L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS

Janvier

Du 4 au 23

- Exposition collective « Les peintres au Mesnil » au CLC.

Mardi 5 :

- Journée de chasse encadrée par l'Office National des Forêts.

Mercredi 6

- L'heure du conte avec Stéphanie Fleury, conteuse du vent d'avril à 14h à la Bibliothèque Léon Bobin.

Samedi 9

- Syndicat d'initiative : remise des prix du 23^e concours de Noël des maisons décorées à 11h30 à la cantine des communs du château-mairie.

Samedi 9 et dimanche 10

- Club de jeux au CLC.

Mercredi 13

- Vernissage de l'exposition « Les peintres au Mesnil » à 19h au CLC.

Jeudi 14

- Mesnil découverte : visite expo Louis XIV à Versailles. Tarif : 20 €.
- Club des Amis Retraités : « Age tendre et tête de bois », spectacle des années 60/70 au palais des congrès à Paris. Tarif : 60 €. Départ du car à 12h45.

Samedi 16

- Cercle philatélique, réunion mensuelle de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 17

- Chocolat théâtre, à partir de 4 ans, « Gabilolo à la ferme » avec la Cie Dandinière à 15h au CLC.

Mercredi 20

- Mesnil découverte : expo Teotihuacan au quai Branly.

Samedi 23

- Stage d'improvisation avec la Cie des Z'Humblés de 10h à 18h au CLC et spectacle d'improvisation à 20h.

Samedi 23 janvier

- Repas des retraités offert par la commune.



Vendredi 29

- Assemblée générale du Comité des Fêtes à 20h30 dans les communs du château.

Samedi 30

- Club des Amis Retraités : Assemblée générale. Réinscription des anciens membres et inscription des nouveaux adhérents à 14h.

Samedi 30 et dimanche 31

- Club de jeux au CLC.

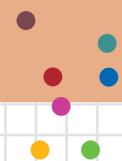
Février

Du 1^{er} au 20

- Exposition « Le Mesnil en volume » au CLC. Appel à candidature.

Mercredi 3

- L'heure du conte avec Stéphanie Fleury, conteuse du vent d'avril à 14h à la bibliothèque Léon Bobin.



Dimanche 7

- L'heure du conte en famille « Conte sur la nature » avec Stéphanie Fleury, à 17h au CLC.

Mardi 9

- Journée de chasse encadrée par l'Office National des Forêts.

Mercredi 10

- Syndicat d'initiative : Assemblée générale ordinaire à 20h30 dans le local du Syndicat d'initiative.
- Vernissage de l'exposition « Le Mesnil en volume » à 19h au CLC.

Vendredi 12

- Mesnil découverte : exposition de tapisseries espagnoles aux galeries des Gobelins.

Samedi 13

- Cercle philatélique, réunion mensuelle de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 14

- Chocolat théâtre, de 3 à 12 ans et familles, un opus tout en sketches et chansons avec la Cie Temps forts à 15h au CLC.

Jeudi 18

- Club des Amis Retraités : « Holiday on Ice », grand spectacle sur glace au Zénith à Paris. Tarif : 50 €. Départ du car à 12h45.

Samedi 20 et dimanche 21

- Club de jeux au CLC.

Mars

Du 8 au 27

- Exposition « Dessin pour enfants » de Frédéric Tessier au CLC.

Du 8 au 29

- Exposition BD à la bibliothèque Léon Bobin.

Mercredi 10

- L'heure du conte avec Stéphanie Fleury, *conteuse du vent d'avril* à 14h à la bibliothèque Léon Bobin.

Samedi 13

- Cercle philatélique, réunion mensuelle de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 14

- Chocolat théâtre, à partir de 4 ans, « Drôle de frousse » avec la Cie Les Globes Trottoirs à 15h au CLC.
- Visites organisées et commentées par le Syndicat d'initiative : Notre Dame de la Roche : 15h ; Skit du Saint-Esprit : 16h. Un monument : 7 €, les deux : 12 € - 01 34 61 49 79 <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Mercredi 17

- Vernissage de l'exposition « Dessin pour enfants » à 19h au CLC.

Samedi 27

- Comité des fêtes : Carnaval des enfants dans les rues du Mesnil
 - Bonhomme Hiver réalisé par l'école de Champmesnil,
 - Lâcher de ballons,

- Goûter,
- Remise des récompenses pour les dessins et le concours de déguisement.

- Pièce de théâtre pour adultes à 20h30 au CLC.

- Visite organisée et commentée par le Syndicat d'initiative : Skit du Saint-Esprit : 15h. 7 €. 01 34 61 49 79 <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Dimanche 28

- Bourse aux jouets, vélos, rollers, patinettes au Gymnase Philippe de Champagne de 9h à 13h organisée par la Caisse des écoles.



Du 29 mars au 17 avril

- Exposition « Art contemporain » au CLC. Appel à candidatures.

Mercredi 31

- Mesnil découverte : expo Chopin au musée de la vie romantique.

Avril

Samedi 3

- Stage d'improvisation avec la Cie des Z'Humblés de 10h à 18h au CLC et spectacle d'improvisation à 20h.

Mercredi 7

- Vernissage de l'exposition « Art contemporain » à 19h au CLC.

- L'heure du conte avec Stéphanie Fleury, *conteuse du vent d'avril* à 14h à la bibliothèque Léon Bobin.

Vacances d'hiver

- Stage fitness avec Sandrine Taffial au CLC.

- Stages Multi-activités organisés par l'ASMD : renseignements sur les dates précises au 01 34 61 91 91 / Isabelle Peyre.

- Stage poterie/dessin avec Claudine Leroy et Stéphanie Rivoire au CLC.

- Stages PIJ : renseignements sur les dates précises et les horaires au 01 34 61 72 48 / Damien Ozil.

Vendredi 9

- Jazz à toute heure « Flamenco » avec Kiko Ruiz à 20h30 au CLC.



Samedi 10

- Cercle philatélique, réunion mensuelle de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 11

- L'heure du conte en famille « Conte sur l'eau » avec Stéphanie Fleury, à 17h au CLC.
- Club des Amis Retraités : « Les fausses confidences » de Marivaux avec Pierre Ardit et Anouk Grinberg, mise en scène Didier Bezace, au théâtre de St Quentin-en-Yvelines. Tarif : 32 €. Départ du car à 14h30.
- Visites organisées et commentées par le Syndicat d'initiative :
 - Notre Dame de la Roche : 15h
 - Skit du Saint-Esprit : 16h.Un monument : 7 €, les deux : 12 € - 01 34 61 49 79 <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Vendredi 16

- Nuit du théâtre avec Annick Laroche, jeux théâtraux d'improvisation et de rire, de 19h à 2h du matin au CLC.

Samedi 17

- Visite organisée et commentée par le Syndicat d'initiative : Skit du Saint-Esprit : 15h. 7 €. 01 34 61 49 79 <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Samedi 17 et dimanche 18

- Club de jeux au CLC.

Dimanche 18

- Club des Amis Retraités : spectacle et chants « Les chœurs de l'armée rouge », au Palais des congrès à Paris. Tarif : 52 €. Départ du car à 13h.

Du 19 avril au 2 mai

- Exposition photos de Catherine Chansac, à la bibliothèque Léon Bobin.

Vacances de printemps

- Stage fitness avec Sandrine Taffial au CLC.
- Stage poterie/dessin avec Claudine Leroy et Stéphanie Rivoire au CLC.
- Stages Multi-activités organisés par l'ASMD : renseignements sur les dates précises au 01 34 61 91 91 / Isabelle Peyre.
- Stages PIJ : renseignements sur les dates précises et les horaires au 01 34 61 72 48 / Damien Ozil.

Mai

Samedi 1^{er} et dimanche 2

- Club de jeux au CLC.



Du 13 au 16 mai

- Voyage de retour des 25 ans du jumelage à Hankensbüttel (Allemagne) – organisé par le comité de jumelage – Inscriptions au comité de jumelage.

Du 3 au 22

- Exposition du « Photo club » au CLC.

Mercredi 5

- L'heure du conte avec Stéphanie Fleury, conteuse du vent d'avril à 14h à la bibliothèque Léon Bobin.

Vendredi 7, Samedi 8 et dimanche 9

- vendredi 13h30 : lancement des Journées de l'Amitié organisées par l'Association Notre Dame de l'Assomption au fort manoir - Grand Mousseau.
Samedi / dimanche : 10h-18h30

Samedi 8

- Amicale des anciens combattants Le Mesnil St Denis / La Verrière : commémoration de la victoire du 8 mai. Cérémonie religieuse en l'église du Mesnil St Denis et cérémonie au monument aux morts.

Dimanche 9

- Visites organisées et commentées par le Syndicat d'initiative : Notre Dame de la Roche : 15h ; Skit du Saint-Esprit : 16h.
Un monument : 7 €, les deux : 12 € - 01-34-61-49-79
<http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Mercredi 12

- Vernissage de l'exposition du « Photos club » à 19h au CLC.



Samedi 15

- Stage d'improvisation avec la Cie des Z'Humbles de 10h à 18h au CLC et spectacle d'improvisation à 20h.

Du 24 mai au 12 juin

- Exposition des collèges au CLC.

Samedi 29

- Cercle philatélique, réunion mensuelle de 10h à 12h au CLC.
- Visite organisée et commentée par le Syndicat d'initiative : Skit du Saint-Esprit : 15h. 7 €. 01-34-61-49-79 <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>
- Spectacle des ateliers théâtre à 20h30 au CLC.

Dates à préciser :

- Fête des Voisins : Syndicat d'initiative, recueil des participations, distribution du matériel au local SI
- Amicale des anciens combattants du Mesnil – La Verrière, sortie de printemps d'une journée

Juin

Mercredi 2

- L'heure du conte avec Stéphanie Fleury, conteuse du vent d'avril à 14h à la bibliothèque Léon Bobin.

Samedi 5 et dimanche 6

- Gala de danse par l'école de danse du CLC à St Rémy-lès-Chevreuse, salle Jean Racine.

Dimanche 6

- Kermesse paroissiale organisée par la paroisse « Les trois clochers ».

Samedi 12 et dimanche 13

- Le Comité des fêtes organise **Les 48h** du Mesnil dans le parc du Château en partenariat avec la mairie, les associations et les établissements scolaires de la commune.



- **Samedi :** consacré aux spectacles des enfants et aux associations. Le soir, grande soirée-animation suivie d'un feu d'artifice
- **Dimanche :** « Inter villages » organisés cette année par notre commune :
 - matin : course de VTT, course cycliste, pêche à la ligne,...
 - après-midi : concours de chant, chorale...

et bien entendu notre grand repas champêtre !

- Vide-greniers de printemps dans le cadre des 48 heures organisé par le Comité de jumelage de 8h30 à 18h30 dans le parc du château.

Inscriptions pour les stands :
Mme Créno : 6 rue de la Louveterie.

Dimanche 13 :

- Visite organisée et commentée par le Syndicat d'initiative : Skit du Saint-Esprit : 15h. 7 €. 01 34 61 49 79 <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>

Mercredi 16

- Spectacle de fin d'année du CLG au CLC à 17h.

Samedi 19

- Concert de l'école de musique - Dixiland au CLC.

Samedi 19 et dimanche 20

- A.S.M.D. section natation synchronisée : Gala annuel, événement de fin de saison à la piscine du Mesnil. Programme à 2 €. Samedi à 18h et dimanche à 11h.



Samedi 19

- Cercle philatélique, réunion mensuelle de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 20

- Syndicat d'initiative : Fête de la musique - enceinte du château-mairie - entrée gratuite.

Du 25 au 27

- Spectacle des ateliers théâtre au CLC.

Samedi 27

- ASMD section judo : Fête de la section (toute la journée) - barbecue - au gymnase Philippe de Champagne.

Date à définir :

- Mesnil découverte, voyage d'une semaine en Italie.

Toutes les dates de manifestations mentionnées nous ont été transmises par les associations et les organismes organisateurs dès la fin juin 2009. Elles sont susceptibles de modification. Certaines ont également pu être oubliées. Nous ne pourrions en être tenus pour responsables.